

(I)

— N° 104 —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(Séance du 19 février 1884.)

PROJET DE LOI

CONTENANT LE

BUDGET GÉNÉRAL

DU ROYAUME DE BELGIQUE

POUR L'EXERCICE 1885.



BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE,

RUE DE LOUVAIN, 108.

1884

$$(I^a)$$

TABLE DES MATIÈRES.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

	Pages.
I. — SITUATION DU TRÉSOR AU 1 ^{er} JANVIER 1884	1
II. — PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 1884.	XIII
III. — BASES DU BUDGET DE 1885	XIX
IV. — FORME DU BUDGET.	XXVII

PROJET DE LOI PORTANT FIXATION DU BUDGET.

ARTICLES DU PROJET DE LOI	3
TABLEAUX DES DÉPENSES ET DES RECETTES ORDINAIRES	9
Dette publique (Tableau I).	11
Dotations. (— II).	15
Ministère de la Justice (— III).	17
— des Affaires Étrangères (— IV).	25
— de l'Intérieur (— V).	27
— de l'Instruction publique. (— VI).	41
— des Travaux publics (— VII).	47
— de la Guerre (— VIII).	51
Gendarmerie. (— IX).	54
Ministère des Finances (— X).	55
Non-Valeurs et Remboursements (— XI).	57
Récapitulation des dépenses ordinaires (— XII).	58
Voies et Moyens (— XIII).	60
TABLEAU DES DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES (— XIV).	67
TABLEAU DES DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES (— XV).	75
TABLEAU DES RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE (— XVI).	77

(Ic)

TABLE DES MATIÈRES

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET.

	Pages
NOTICE INDIQUANT L'ORDRE DES DÉVELOPPEMENTS	81
ÉTAT COMPARATIF DES CRÉDITS DEMANDÉS POUR LES EXERCICES 1884 et 1885	85
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU II (Dettes publiques).	87
TABLEAU de développement présentant la comparaison des propositions de dépense pour l'exercice 1885, avec les prévisions pour l'exercice 1884.	89
NOTE à l'appui des prévisions de dépense	99
ANNEXES aux développements du tableau I :	
Annexe 1. — État des sommes payées à titre de minimum d'intérêt pendant les années 1876 à 1882	108
Annexe 2. — Pensions; comparaison des crédits demandés pour 1884 avec ceux demandés pour 1884	109
Annexe 3. — Situation au 1 ^{er} janvier 1884 des pensions de toute nature	110
Annexe 4. — Liste nominative des magistrats, fonctionnaires, professeurs, employés, militaires et ecclésiastiques inscrits au Grand-Livre des pensions pendant l'année 1883	111
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU II (Dotations).	125
TABLEAU de développement présentant la comparaison des propositions de dépense pour l'exercice 1885, avec les prévisions pour 1884	127
NOTE à l'appui des prévisions de dépense	155
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU III (Ministère de la Justice)	157
TABLEAU de développement présentant la comparaison des propositions de dépense pour l'exercice 1885, avec les prévisions de l'exercice 1884	159
NOTE à l'appui des prévisions de dépense	171
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU IV (Ministère des Affaires Étrangères).	179
TABLEAU de développement présentant la comparaison des propositions de dépense pour l'exercice 1885, avec les prévisions de l'exercice 1884	181
NOTE à l'appui des prévisions de dépense	195
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU V (Ministère de l'Intérieur)	197
TABLEAU de développement présentant la comparaison des propositions de dépense pour l'exercice 1885, avec les prévisions de l'exercice 1884	199
NOTE à l'appui des prévisions de dépense	257
Annexes. Relevés des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense	293
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VI (Ministère de l'Instruction publique).	305
TABLEAU de développement présentant la comparaison des propositions de dépense pour l'exercice 1885, avec les prévisions de l'exercice 1884.	307
NOTE à l'appui des prévisions de dépense	355

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VII (Ministère des Travaux publics)	345
TABLEAU de développement présentant la comparaison des propositions de dépense pour l'exercice 1885, avec les prévisions de l'exercice 1884	347
Annexe A. Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés de la marine.	385
Annexe B. État comparatif des cadres du personnel du chemin de fer de l'État en 1882 et 1884.	391
NOTE à l'appui des prévisions de dépense	399
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VIII (Ministère de la Guerre)	415
TABLEAU de développement présentant la comparaison des propositions de dépense pour l'exercice 1885, avec les prévisions de l'exercice 1884	417
NOTE à l'appui des prévisions de dépense	471
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU IX (Ministère de la Guerre). — (Service de la Gendarmerie)	485
TABLEAU de développement présentant la comparaison des propositions de dépense pour l'exercice 1885, avec les prévisions de l'exercice 1884.	487
NOTE à l'appui des prévisions de dépense.	491
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU X (Ministère des Finances).	497
TABLEAU de développement présentant la comparaison des propositions de dépense pour l'exercice 1885, avec les prévisions de l'exercice 1884	499
NOTE à l'appui des prévisions de dépense	531
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XI (Non-Valeurs et Remboursements)	543
TABLEAU de développement présentant la comparaison des propositions de dépense pour l'exercice 1885, avec les prévisions de l'exercice 1884	543
NOTE à l'appui des prévisions de dépense	549
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XIII (Voies et Moyens)	553
État des produits et revenus réalisés pendant les exercices 1879, 1880, 1881, 1882 et 1885, et comparaison avec les prévisions de recette pour 1884, des évaluations proposées pour 1884	555
NOTE à l'appui des évaluations de recette	575
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XIV (Recettes et dépenses sur ressources extraordinaires)	601
TABLEAU de développement présentant les propositions de dépenses pour l'exercice 1885.	603
NOTE à l'appui des évaluations de dépense	615
NOTE à l'appui des prévisions de recette.	637
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XV (Dépenses sur ressources spéciales)	641
NOTE à l'appui des prévisions de dépense	641
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU XVI (Recettes et dépenses pour ordre)	645
NOTE à l'appui des évaluations de recette et des prévisions de dépense	645

(Ic)

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
<i>Annexe A.</i> Décompte des revenus du fonds communal en 1883	651
<i>Annexe B.</i> Compte de la réserve du fonds communal à la fin de l'année 1883 . .	652
<i>Annexe C.</i> État de répartition du fonds communal pour l'année 1883	654
<i>Annexe D.</i> Relevé présentant le montant et l'emploi des revenus du fonds communal depuis sa création	657

ANNEXES A LA SITUATION DU TRÉSOR :

N ^o 1. — Compte des recettes et des dépenses de l'exercice 1883, au 31 octobre 1882.	665
2. — Compte des recettes de l'exercice 1883, au 1 ^{er} janvier 1883	677
3. — État du produit de la vente d'immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes	686
4. — Situation au 1 ^{er} janvier 1884 des crédits alloués pour services spéciaux. .	687
5. — Résultats des Budgets des exercices clos de 1850 à 1881 inclusivement. .	711
6. — Aperçu général de la Dette constituée et des annuités dues par l'État . .	713
7. — État indiquant, d'une part, la somme appliquée à l'amortissement partiel des dettes actuellement existantes et, d'autre part, les capitaux rachetés au moyen de ces fonds d'amortissement depuis l'origine des dettes jusqu'aux dernières échéances de 1885	720
8. — État indiquant la somme appliquée à l'amortissement partiel des dettes à 3 et à 4 $\frac{1}{2}$ %, ainsi que les capitaux rachetés au moyen de ces fonds depuis l'origine de ces dettes jusqu'à l'époque de leur conversion	721
9. — État indiquant les sommes appliquées à l'amortissement et au remboursement des emprunts de 50,000,000 de francs à 4 % et de 58,474,800 fr. à 3 %, ainsi que les capitaux rachetés, remboursés ou annulés, depuis l'origine de ces deux dettes jusqu'à l'époque de leur remboursement. .	724



EXPOSÉ DES MOTIFS.



MESSIEURS, .

Pour la seconde fois, le Budget de l'État vous est présenté dans la forme d'une loi générale contenant toutes les propositions de dépenses et de recettes d'un exercice.

Cette réforme a reçu votre approbation; il serait dès lors superflu de vous entretenir de nouveau, cette année, des motifs qui l'ont provoquée et des résultats qu'elle a pour but d'atteindre.

Les explications qui forment le préambule du Budget de 1885 n'auront donc d'autre objet que de vous faire connaître la situation du Trésor au 1^{er} janvier 1884, les prévisions pour l'exercice 1884 en cours et, enfin, les éléments qui ont servi de base au projet de Budget pour 1885.

I. — SITUATION DU TRÉSOR AU 1^{er} JANVIER 1884.

La situation du Trésor au 1^{er} janvier 1884 est présentée dans l'ordre adopté pour celle qui figure dans l'Exposé des motifs du Budget de 1884.

Elle fait connaître, en premier lieu, les faits réalisés pendant les deux derniers exercices clos, c'est-à-dire pendant les exercices 1881 et 1882, ainsi que les résultats probables de l'exercice 1883 qui est en cours d'exécution. Ces données sont ensuite rattachées aux résultats des exercices passés, tels qu'ils ont été arrêtés par la Cour des Comptes.

Le compte général ainsi établi fait ressortir les ressources du Trésor restant disponibles au 31 décembre 1883.

§ 1^{er}.

RÉSULTATS DES EXERCICES CLOS 1881 ET 1882.

1^o. — EXERCICE 1881.

—

Recettes et dépenses ordinaires.

Les recettes et les dépenses ordinaires de cet exercice ont été définitivement arrêtées aux chiffres suivants :

Recettes	fr. 296,777,623 06
Dépenses	302,837,975 51

L'insuffisance des ressources ordinaires pour couvrir les dépenses de même nature s'est donc élevée à fr. 6,060,352 45

Le dernier Exposé de la situation du Trésor, au 1^{er} janvier 1883, faisait ressortir, pour l'exercice 1881, un déficit de 6,089,694 55

Soit une différence en moins de. . . fr. 29,342 10

2°. — EXERCICE 1882.

A. — *Recettes et dépenses ordinaires.*

Le déficit du Budget de 1882 avait été évalué dans le dernier Exposé de la situation du Trésor à . . . fr. 13,637,022 33
Il sera d'un chiffre plus élevé.

En effet, les recettes seront arrêtées très approximativement à . . . fr. 301,110,994 23
tandis que les dépenses atteindront . . . 316,323,898 16

Celles-ci dépasseront donc les recettes de . fr. 15,212,903 93

La différence entre les évaluations de l'an dernier et les résultats constatés aujourd'hui — soit 1,600,000 francs environ — provient surtout de ce que les crédits non limitatifs inscrits au Budget ont été dépassés dans une assez large mesure. Les crédits complémentaires qui devront être accordés par la loi portant fixation du Budget de 1882, s'élèveront, en effet, à plus de deux millions de francs (*).

Le compte d'exploitation du chemin de fer en 1882 solde, comme celui des années précédentes, par un excédent de charges assez considérable; cet excédent s'élève en effet à fr. 7,070,794 66.

(*) Voici les chiffres de ces crédits complémentaires :

Dette publique	fr. 581,813 30
Ministère de la Justice.	762,941 35
Id. de l'Intérieur	10,220 »
Id. de l'Instruction publique	150,616 31
Id. des Travaux publics.	383,214 10
Id. des Finances.	69,316 80
Non-Valeurs et Remboursements	157,416 58
Total.	fr. 2,115,538 44

Voici le résumé de ce compte :

PRODUITS DIRECTS ET PRODUITS INDIRECTS.	Produits directs	fr. 119,256,301 41	120,570,529 90
	Location de bâtiments, terrains	fr. 87,723 30	
	Intérêts sur obligations de la Dette publique déli- vrées à titre d'avances.	610,371 59	
	Quote-part d'annuités due en vertu de l'art. 37 de la convention du 1 ^{er} juin 1877.	616,133 60	
DÉPENSES ET CHARGES DE L'EXPLOI- TATION.	Dépenses d'exploitation et de parachèvement .	fr. 74,550,748 50	79,261,494 78
	Redevances variables payées aux compagnies.	fr. 4,210,746 28	
	Redevances fixes pour l'exploitation de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale	500,000 »	
PRODUIT NET de l'exploitation.			fr. 41,309,035 12
CHARGES DES CAPITAUX CONSACRÉS AU PREMIER ÉTABLISSEMENT DU CHEMIN DE FER.	Intérêts et amortissements des capitaux avancés par le Trésor à la fin de l'exercice 1882	fr. 34,046,375 78	48,379,829 78
	Mons à Manage . .	fr. 672,330	
	Grand-Luxembourg . .	4,077,230	
	Bassins { Lignes . .	8,471,874	
	houillers. { Matériel . .	612,000	
	Anvers à Rotterdam . .	500,000	
Les dépenses et charges de l'année 1882 excèdent donc les produits de			fr. 7,070,794 66

B. Dépenses sur ressources extraordinaires.

Les dépenses sur ressources extraordinaires se sont élevées en 1882, par Ministère et par service, aux sommes qui suivent :

JUSTICE.

A. Constructions et améliorations. — Palais de Justice de Bruxelles, etc., etc. fr.	2,537,026 42
---	--------------

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils . . . fr.	57,183 71
A reporter. . . . fr.	2,594,210 13

Report . . . fr. 2,594,210 13

INTÉRIEUR.

A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils. . . fr.	26,881 39
B. Subsidés pour construction de routes et services divers . .	2,840,432 54
C. Objets d'art et de science	78,650 45
D. Recensements et divers.	481,910 20
E. Expositions	52,017 20

INSTRUCTION PUBLIQUE.

A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils. . . fr.	4,894,114 15
B. Collections scientifiques.	86,886 56
C. Divers.	219,757 60

TRAVAUX PUBLICS.

A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils . . . fr.	4,198,109 06
B. Chemins de fer.	60,911,046 73
C. Télégraphes.	69,575 31
D. Bateaux à vapeur	241,341 16
E. Canaux	4,080,857 61
F. Rivières	3,454,967 »
G. Ports et côtes. — Polders	15,913,059 36
H. Routes et ponts	2,442,541 18

GUERRE.

A. Frais de guerre et de défense	814,733 45
B. Bâtiments militaires.	1,179,810 24
C. Divers.	200,000 »

FINANCES.

A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils	885,669 70
B. Divers.	59,051 85

Soit au total, à . . . fr. 106,625,652 87

Les ressources extraordinaires réalisées pendant
la même année s'élèvent aux sommes ci-après :

Produit de la vente d'immeubles fr.	1,047,034 02
Fonds d'amortissement restés sans emploi. . . .	3,572,158 91
Produits d'emprunts	111,065,435 45
Titres 4 % délivrés en paiement du prix de construction de chemins de fer	17,810,100 »
Recouvrement de créances diverses	1,900,182 52
Soit au total, à fr.	135,394,910 90

L'excédent de recette s'élève donc à . . . fr. 28,769,258 03

§ 2.

RÉSULTATS PROBABLES DE L'EXERCICE 1883 EN COURS.

A. — *Recettes et dépenses ordinaires.*

Les recettes ordinaires de cet exercice avaient été évaluées au Budget des Voies et Moyens à 299,571,760 francs; mais elles s'élèveront au moins à. fr. 303,424,943 08

Les dépenses ordinaires avaient été fixées par la loi du Budget à fr. 322,870,816 47
mais elles se sont accrues par le vote du crédit supplémentaire suivant :

Au Ministère de la Justice (loi du 27 août 1883, <i>Moniteur</i> n° 242) fr.	40,000 »
	322,910,816 47

Et elles s'augmenteront encore des crédits ci-après, qui seront demandés :

Pour le service de la Dette publique . . fr.	1,280,000 »	
Pour le Département de la Justice	31,663 42	
Pour le Département de l'Intérieur	565,667 58	
Pour le Département de l'Instruction publique .	49,700 »	
Pour le Département des Travaux publics. . .	108,364 22	
Pour le Département de la Guerre	685,000 »	
Pour le Département des Finances	42,642 54	
Pour les Non-Valeurs et Remboursements . .	5,917 93	
		3,068,955 69

Les dépenses ordinaires s'élèveront donc très approximativement au total de fr. 325,979,772 16

A reporter. . . . fr. 325,979,772 16 303,424,943 08

Report / . . fr. 325,979,772 16 303,424,943 08

Toutefois, d'après les renseignements fournis par les divers Départements ministériels, il est permis de faire entrer les annulations en ligne de compte pour . fr. 3,000,000 »

Les dépenses ordinaires seraient ainsi réduites à fr. 322,979,772 16

Et le déficit serait de . . . fr. 19,554,829 08

B. — *Dépenses sur ressources extraordinaires.*

Les dépenses sur ressources extraordinaires liquidées en 1883, jusqu'au 31 décembre, se sont élevées par Ministère et par service, aux chiffres suivants :

JUSTICE.

A. Constructions et améliorations. — Palais de Justice de Bruxelles, etc fr. 1,663,404 50

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils 7,448 24

INTÉRIEUR.

A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils 102,077 40
 B. Subsidés et services divers 524,256 69
 C. Objets d'art et de science. 13,571 40
 D. Recensements et divers 496,710 27
 E. Expositions 1,502 »

INSTRUCTION PUBLIQUE.

A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils 4,264,647 03
 B. Collections scientifiques 43,290 85
 C. Divers 247,664 66

A reporter. . . . fr. 7,364,573 04

Report . . . fr. 7,364,573 04

TRAVAUX PUBLICS.

A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils	2,260,547 19
B. Chemins de fer	35,223,356 99
C. Télégraphes	130,735 07
D. Bateaux à vapeur	42,947 14
E. Canaux	9,306,208 90
F. Rivières	2,948,356 50
G. Ports et côtes. — Polders	15,254,200 32
H. Routes et ponts	1,587,927 27
I. Divers.	61,219 70

GUERRE.

A. Frais de guerre et de défense	859,245 80
B. Bâtiments militaires	1,874,555 82

FINANCES.

A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils . . . fr.	76,687 07
B. Divers.	29,835 46

Soit au total, à . . . fr. 77,020,396 27

Ce chiffre s'augmentera des dépenses restant à faire en 1884, du chef de services faits et acceptés jusqu'au 31 décembre 1883, et s'élevant à 9,505,906 76

Ensemble. . . fr. 86,526,303 03

Les ressources extraordinaires réalisées pendant l'année sont les suivantes :

Produit de la vente d'immeubles fr.	550,468 25
Fonds d'amortissement restés sans emploi.	4,340,934 65
Produit d'emprunts	135,984,113 83
Titres 4 % délivrés en paiement du prix de construction de chemins de fer.	8,007,600 »
Recouvrement de créances diverses	2,387,710 26
Soit au total à . . . fr.	151,270,826 99

Il y a donc un excédent de ressources s'élevant, au 31 décembre 1883, à fr. 64,744,523 96

§ 3.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE 1830 AU 1^{er} JANVIER 1884.

On obtient la situation générale du Trésor, au 1^{er} janvier 1884, en rattachant les résultats des exercices 1882 et 1883, qui viennent d'être exposés, mais qui ne sont pas définitifs, aux résultats des Budgets des exercices 1830 à 1881 qui sont vérifiés par la Cour des Comptes.

Voici ces résultats, tels qu'ils sont fournis pour les exercices 1830 à 1881, par le tableau des résultats généraux des Budgets des exercices clos (*) et, pour les exercices 1882 et 1883, par les écritures de la Trésorerie.

I.

SERVICE ORDINAIRE.

	BONIS.	DÉFICITS.
	—	—
Exercices clos 1830 à 1881 fr.	189,821,937 75	115,849,944 95
Exercice 1882	»	15,212,903 93
— 1883	»	19,554,829 08
	189,821,937 75	150,617,677 96
Excédent des bonis. . . fr.	39,204,259 79	

II.

SERVICE EXTRAORDINAIRE.

	RESSOURCES RÉALISÉES.	DÉPENSES.
	—	—
Exercices clos 1830 à 1881 fr.	1,507,453,622 99	1,613,329,317 61
Exercice 1882	135,394,910 90	106,625,652 87
— 1883	151,270,826 99	86,526,303 03
	1,794,119,360 88	1,806,481,273 51
Excédent des dépenses . fr.	12,361,912 63	

(*) Voir annexe V, page 711.

Résultat au 1^{er} janvier 1884.

Excédent de recette sur le service ordinaire . fr.	39,204,259 79
Idem dépense id. extraordinaire.	12,361,912 63
Excédent de ressources réalisées fr.	26,842,347 16

en supposant les Budgets de 1882 et de 1883 réglés aux chiffres admis provisoirement ci-dessus.

§ 5.

DETTE CONSOLIDÉE ET DETTE FLOTTANTE.

Situation au 31 décembre 1883.

Pour compléter l'Exposé de la Situation du Trésor, il est d'usage de faire connaître l'état de la dette consolidée et de la dette flottante, et d'indiquer les opérations qui se rattachent à ces dettes, effectuées pendant le dernier exercice.

Voici la situation de ces dettes au 31 décembre dernier.

A. — DETTE CONSOLIDÉE.

Au 1^{er} janvier 1883, la dette consolidée comprenait les capitaux nominaux suivants :

Dette à 2 1/2 % fr.	219,959,631 74
— 3 %	510,210,000 »
— 3 % (servitudes militaires). . .	1,409,634 95
— 4 %, 1 ^{re} série	723,140,482 22
— 4 %, 2 ^{de} série	134,719,000 »
Total . . . fr.	1,589,438,748 91

Elle s'est augmentée, en 1883, des émissions ci-après :

A reporter. . . fr.	1,589,438,748 91
---------------------	------------------

Report. . . . fr. 1,589,438,748 91

A. — Capital des titres à 4 %, 1^{re} série, délivrés :

1° En vertu de la convention-loi des 31 janv./15 mars

1873 fr. 2,043,800 »

2° En vertu de la convention-loi des 25 avril/3 juin

1870 5,963,800 »

3° En vertu de l'arrêté royal du 10 juin 1878. . .

100 »

8,007,700 »

B. — Capital de l'emprunt à 4 %, 1^{re} série, qui a été négocié conformément à l'arrêté royal du 27 avril 1882 (*Moniteur*, n° 119). .

164,796,000 »

Total. . . . fr. 1,762,242,448 91

Elle a été réduite à concurrence du capital des titres 3 % rachetés pour l'amortissement, soit

1,152,800 »

Au 31 décembre 1883. . . fr. 1,761,089,648 91

B. — DETTE FLOTTANTE.

Il restait en circulation, au 31 décembre 1882, des bons du Trésor, pour un capital de fr. 40,000,000 »

Il en a été négocié, en 1883, pour 54,000,000 »

Ensemble. . . . fr. 94,000,000 »

Il en a été remboursé, pendant la même année, pour 94,000,000 »

Au 31 décembre 1883, la dette flottante était donc complètement éteinte.

(XII)

II. — PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 1884.

L'exposé qui précède montre le déficit du Budget ordinaire suivant une progression ascendante depuis 1881.

Il était, en effet, de 6,060,000 francs en 1881. En 1882, il s'élève à 15,200,000 francs; en 1883, il est de 19,500,000 francs environ.

Cette situation exigeait un remède. Des mesures furent proposées à la Législature pendant le cours de la session 1882-1883. Le Gouvernement demanda le vote d'un surcroît de ressources de 22,300,000 francs, qu'il réduisit ensuite à 19,300,000 francs.

La Chambre n'adopta point toutes les propositions qui lui furent soumises; elle vota néanmoins des taxes nouvelles qui, d'après les prévisions du Gouvernement, doivent produire 14 millions de francs environ.

Mais ce rendement, d'après ces prévisions mêmes, ne doit pas être obtenu en 1884. Des causes diverses, parmi lesquelles il faut ranger en première ligne les approvisionnements effectués en vue de l'accroissement des droits sur l'eau-de-vie et sur le tabac, ont pour effet de réduire les ressources nouvelles inscrites au Budget de 1884 au chiffre de 7,526,500 francs, qui se subdivise de la manière suivante :

Centimes additionnels à la contribution personnelle	fr.	1,450,000 »
A reporter.	fr.	1,450,000 »

Report . . . fr.	1,450,000 »
Droits d'entrée sur les eaux-de-vie et sur les tabacs étrangers	617,800 »
Droits d'accises sur les eaux-de-vie et les tabacs indigènes	(¹)4,258,700 »
Droits de timbre sur les actions et les obli- gations	300,000 »
Droits de timbre sur les polices d'assurance .	900,000 »
Total. . . . fr.	<u>7,526,500 »</u>

Grâce à cet accroissement de ressources et à l'affectation aux dépenses ordinaires de la dotation d'amortissement de la rente 4 p. c., demeurée sans emploi, le Budget de 1884, voté par la Chambre des Représentants, ne présente déjà plus qu'un déficit notablement inférieur à celui des exercices 1882 et 1883.

Le Gouvernement proposait pour cet exercice les dépenses ordinaires suivantes :

Dettes publiques fr.	100,505,272 71
Dotations	4,848,675 »
Ministère de la Justice	15,534,861 »
— des Affaires Étrangères.	2,363,460 »
— de l'Intérieur.	23,680,511 »
— de l'Instruction publique	22,026,977 »
— des Travaux publics	90,859,680 »
— de la Guerre	46,073,800 »
Gendarmerie	3,530,500 »
Ministère des Finances	15,874,440 »
Non-Valeurs et Remboursements.	1,683,500 »
Ensemble fr.	<u>326,981,676 71</u>

Il évaluait les recettes ordinaires à 311,313,727 francs.

(¹) Abstention faite de l'augmentation de 1,500,000 francs que la section centrale a fait voter, comme évaluation au tableau des Voies et Moyens.

Ce qui, en y ajoutant les 4,312,000 francs provenant de la dotation d'amortissement non employée, laissait subsister une insuffisance de recettes de fr. 11,355,949 71.

Mais la Chambre des Représentants, adoptant les propositions de sa section centrale, crut pouvoir élever, dans une certaine mesure, les prévisions de quelques articles de recettes. Elle ajouta à l'évaluation :

Du produit des douanes	fr. 823,000 »
des accises	1,500,000 »
des chemins de fer	2,000,000 »
de la part de l'État dans les bénéfices de la Banque Nationale.	300,000 »
du recouvrement d'avances faites par les divers Départements	200,000 »
Soit un total de	<u>fr. 4,823,000 »</u>

qui a porté le chiffre des prévisions de recettes ordinaires à 320,448,727 francs.

D'autre part, les Budgets de dépense ont, par suite de l'adoption de certains amendements, été votés à fr. 326,870,741 71.

Le déficit probable de l'exercice 1884, tel qu'il ressort du vote de la Chambre, se trouve ainsi réduit à fr. 6,422,014 71.

En ce qui concerne les dépenses sur ressources extraordinaires, elles ont été votées pour 1884, par la Chambre des Représentants, à fr. 55,135,192 28, et la répartition entre les divers départements et services en a été faite comme il suit :

Ministère de la Justice	fr. 2,000,000 »
— de l'Intérieur	30,802,472 28
— de l'Instruction publique	5,396,270 »
— des Travaux publics	11,186,450 »
— de la Guerre	5,550,000 »
— des Finances	200,000 »
Total.	<u>fr. 55,135,192 28</u>

Ces dépenses s'augmenteront à concurrence
de fr. 18,491,526 71

du chef de crédits de même nature reportés de 1883 sur 1884,
savoir :

Ministère de la Justice	fr.	347,982 42
— de l'Intérieur		14,811,360 25
— de l'Instruction publique		575,222 60
— des Travaux publics		1,958,082 44
— de la Guerre		798,879 »
Total égal.		fr. 18,491,526 71

Le montant des dépenses sur ressources extraordinaires de
l'année 1884 s'établit donc comme suit :

Dépenses sur crédits propres à l'exercice	fr.	55,135,192 28
— — reportés de 1883		18,491,526 71
Total.		fr. 73,626,718 99

Il existe dès à présent des ressources extraor-
dinaires réalisées pour faire face à peu près in-
tégralement à ces dépenses, ainsi qu'au déficit
du Budget ordinaire évalué à 6,422,014 71

Soit à une dépense totale de . fr. 80,048,733 70

En effet, l'excédent de ressources extraordi-
naires libres, y compris les ressources affectées
aux crédits reportés, s'élevait, au 1^{er} janvier
1884, à fr. 26,842,347 16

A cet excédent viendront
s'ajouter les ressources extra-
ordinaires propres à l'exercice

A Reporter.	fr.	26,842,347 16	80,048,733 70
---------------------	-----	---------------	---------------

REPORT. . . fr. 26,842,347 16 80,048,733 70

1884, mentionnées à l'article 4
du projet de loi du Budget pour
1884, savoir :

Produit des ventes de biens domaniaux fr. 1,800,000 »

Quotes-parts des États
maritimes dans le rachat
du péage de l'Escaut . . 170,584 »

Émission de titres pour
le règlement du prix de
construction des chemins
de fer 11,565,000 »

Sommes provenant de
tous remboursements d'a-
vances faites sur ressour-
ces extraordinaires . . . 1,500,000 »

15,035,584 »

Solde de l'emprunt du 27 avril

1883. fr. 37,990,710 »

79,868,641 16

Il s'en faudra donc seulement de. . . fr. 180,092 54

que toutes les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, soient
couvertes, au 31 décembre 1884, par des ressources réalisées.

Si cela était nécessaire, le Gouvernement pourrait aisément
pourvoir à cette insuffisance, puisque par la loi du 27 avril
1883, article 3, il est autorisé d'une manière permanente à
créer des Bons du Trésor payables à une échéance qui ne
dépasse pas 5 ans, et à concurrence de 15 millions de francs.

(XVIII)

III. — BASES DU BUDGET DE 1885 (1).

Dépenses ordinaires. — Les propositions de dépenses ordinaires pour 1885, faites par les Départements ministériels, s'élèvent ensemble à 329,905,674 francs.

Les dépenses de même nature, pour 1884, ont été votées par la Chambre des Représentants au chiffre de 326,870,742 francs.

Le Budget proposé pour 1885 contient donc une augmentation de dépenses de 3,034,932 francs, comparativement à celui de 1884.

Cette augmentation est le résultat de la balance entre l'accroissement que subissent certains tableaux du Budget et la réduction de certains autres.

Sept tableaux sur onze présentent des réductions. Quatre seulement reçoivent des augmentations.

Le relevé suivant fait ressortir les chiffres de ces accroissements et de ces diminutions de dépense :

(1) Quelques différences peu importantes existent entre certains chiffres produits dans cet Exposé et les chiffres correspondants indiqués dans l'Exposé fait à la Chambre des Représentants lors du dépôt du projet de loi dans la séance du 29 février dernier.

Ces différences résultent des modifications apportées par voie d'amendement au Budget de 1884, postérieurement au dépôt du projet de Budget de 1885.

Elles sont, du reste, sans influence sur la balance budgétaire.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1884.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCE à L'EXERCICE 1885.	
			En plus.	En moins.
Dette publique	100,505,372 71	104,001,559 »	3,496,286 29	»
Dotations.	4,806,240 »	4,748,675 »	»	57,565 »
Ministère de la Justice.	15,524,861 »	15,488,211 »	»	36,650 »
— des Affaires Étrangères.	2,363,460 »	2,363,210 »	»	250 »
— de l'Intérieur	23,627,011 »	22,535,155 »	»	1,091,856 »
— de l'Instruction publique	22,021,977 »	21,710,961 »	»	(¹) 311,016 »
— des Travaux publics	90,859,680 »	91,961,588 »	1,101,908 »	»
— de la Guerre.	46,073,800 »	46,063,800 »	»	10,000 »
Gendarmerie	3,530,500 »	3,490,000 »	»	40,500 »
Ministère des Finances.	15,874,440 »	15,856,015 »	»	18,425 »
Non-Valeurs et Remboursements	1,683,500 »	1,686,500 »	3,000 »	»
TOTAUX.	326,870,741 71	329,905,674 »	4,601,194 29	1,566,262 »
AUGMENTATION POUR 1885.			3,034,932 29	

(¹) On verra par la suite qu'au lieu d'une diminution, c'est une augmentation que présente le service de l'Instruction publique.

Les causes importantes des augmentations de dépense sont les suivantes :

Le Budget de la Dette publique s'accroît de 3,496,286 francs. Cette augmentation est due à deux causes principales.

Il a fallu inscrire à ce Budget la somme nécessaire pour doter l'emprunt destiné à couvrir la plus grande partie des crédits qui forment le Budget des dépenses sur ressources extraordinaires. La partie de ces dépenses, à couvrir par des émissions de rentes, s'élèvera en 1885 à 40 millions de francs environ. L'intérêt et l'amortissement de cette somme augmentent les dépenses de la dette publique de 1,600,000 francs.

Ces dépenses se sont accrues, en outre, d'une somme de 412,000 francs, représentant la moitié de la dotation affectée

à l'amortissement de l'emprunt à 4 % de 1882, dotation qui prendra cours le 1^{er} mai 1885.

A ces deux causes d'augmentation s'en ajoute une troisième, qui consiste dans l'inscription au Budget de la Dette publique d'un crédit de 1,200,000 francs nécessaire pour le service des pensions des instituteurs réglé par la loi du 16 mai 1876. Ce crédit avait été porté jusqu'à ce jour au Budget du Département de l'Instruction publique.

Le transfert au Budget de la Dette publique de la dépense inscrite antérieurement de ce chef à un autre Budget donne lieu à un certain accroissement du Budget général, limité toutefois à la somme dont ce crédit dépasse celui qui a été voté pour 1884. Cette somme est de 574,000 francs. Pour permettre une comparaison exacte des dépenses des deux exercices, elle doit être comptée plutôt comme un accroissement des crédits de l'Instruction publique, que comme une augmentation de ceux de la Dette publique.

Il importe de remarquer d'ailleurs que cet accroissement même n'est en majeure partie que de simple apparence ; car si le Trésor public fait l'avance du montant total des pensions des instituteurs, celles-ci doivent lui être remboursées jusqu'à concurrence de $\frac{2}{5}$ par les communes et de $\frac{1}{5}$ par les provinces.

L'article 57 du tableau XIII (Voies et Moyens) contient le remboursement de ces $\frac{3}{5}$. Le Budget de l'État n'est donc grevé, en réalité, que des $\frac{2}{5}$ de l'augmentation apparente.

Le tableau VII du Ministère des Travaux publics, pour l'exercice 1885, contient des propositions de dépenses qui dépassent de 1,101,908 francs les crédits votés pour 1884 ; cet accroissement porte pour plus de moitié sur les dépenses d'exploitation des chemins de fer, lesquelles sont le signe d'un développement du trafic qui permet d'inscrire au Budget des Voies et Moyens des prévisions de recettes dépassant de 2 millions le produit de 1884 évalué par le Gouvernement.

Les dépenses du service de l'Instruction publique, proposées pour 1885, dépassent celles de 1884 de 889,000 francs.

Pour comparer avec exactitude les charges de ces deux exercices, il faut rattacher au Budget de l'Instruction publique de 1885 le crédit de 1,200,000 francs qui a été inscrit, à partir de l'exercice 1885, au tableau de la Dette publique.

L'accroissement des dépenses porte sur les chapitres suivants; les chiffres résultent de la compensation des augmentations avec certaines réductions :

Administration centrale (pensions des instituteurs)	fr. 565,000 »
Enseignement supérieur	34,000 »
Enseignement moyen.	100,000 »
Enseignement primaire	190,000 »

Un quatrième Budget, celui des Non-Valeurs et Remboursements, reçoit une augmentation de 3,000 francs, qui est en corrélation avec l'accroissement du produit des impôts.

Recettes ordinaires. — La comparaison, entre l'évaluation des recettes ordinaires de 1885 et les prévisions de 1884 fait ressortir un accroissement de ressources qui dépasse notablement celui des dépenses.

Les recettes ordinaires de 1884 avaient été évaluées au projet de Budget au chiffre de 311,313,727 francs.

La Chambre des Représentants, adoptant des amendements proposés par sa section centrale, vota les augmentations suivantes :

Impôts	fr. 2,323,000 »
Péages	2,000,000 »
Capitaux et revenus.	300.000 »
Remboursements.	200,000 »
TOTAL.	fr. 4,823,000 »

De sorte que le produit total du Budget des Voies et Moyens de 1884, tel qu'il résulte de son vote, est porté, comme évaluation, à 316,136,727 francs.

Pour 1885, j'ai cru devoir m'en tenir au mode d'évaluation que j'avais adopté pour 1884.

J'ai exposé à la Chambre les motifs pour lesquels il ne m'a pas paru possible de me rallier aux amendements qui lui ont été proposés en ce qui concerne ce dernier exercice. C'est en se basant sur les mêmes données, en employant les mêmes éléments, dans la même mesure, que le Département des Finances propose d'évaluer les recettes ordinaires de 1885 à 321,865,390 francs.

Ce chiffre dépasse de 10,551,663 francs celui des recettes de 1884, telles qu'elles résultaient des prévisions du Gouvernement.

Mais si l'on avait tenu compte des augmentations que la Chambre a cru devoir apporter aux évaluations primitives du Budget des recettes de 1884, et si l'on avait établi sur ces bases le projet de Budget pour 1885, les articles suivants auraient été augmentés :

L'article 5, de.	 fr.	700,000 »
— 6, de.		1,500,000 »
— 19, de.		1,800,000 »
Soit ensemble fr.		<u>4,000,000 »</u>

Dotation d'amortissement sans emploi. — Les prévisions budgétaires de 1885, comme celles des exercices précédents, font solder le compte du chemin de fer en déficit.

Voici, en effet, le résumé de ce compte :

Situation financière prévue pour l'année 1885.

	Produits directs fr.	127,500,000	
Produits directs et produits indirects.	Produits indirects.	Location de terrains, bâtiments, etc., fr. 170,000	} 666,453
		Intérêts sur obligations de la Dette publique délivrées à titre d'avances . . . 250,000	
		Quote-part d'annuités dues en vertu de l'article 37 de la convention du 1 ^{er} juin 1877, 246,453	
Dépenses et charges de l'exploitation.		Dépenses d'exploitation et de parachèvement 75,310,181	} 5,500,000
		Redevances variables à payer aux compagnies . . . 5,000,000	
		Redevance fixe pour l'exploitation de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale. 500,000	
Recettes nettes présumées de l'année 1885 . . . fr.		47,356,272	
Charges des capitaux consacrés au 1 ^{er} établissement du chemin de fer.	Annuités pour le rachat de lignes concedées.	Intérêts et amortissement des capitaux avancés par le Trésor jusqu'au 31 décembre 1885, déduction faite des intérêts de l'encaisse 37,362,909	} 51,695,824
		Charge provisionnelle résultant de la reprise d'Anvers à Rotterdam. 500,000	
		Mons à Manage 672,330	
		Luxembourg 4,076,725	
		Lignes. 8,471,850	
		Bassins houillers. } Matériel 612,000	
Les dépenses et charges de 1885 excéderaient donc les produits de. . . fr.		4,339,552	

Les raisons qui ont été données dans l'Exposé des motifs du Budget de 1884 subsistent encore et autorisent l'affectation aux dépenses ordinaires de la dotation d'amortissement de la rente 4 % demeurée sans emploi.

En résumé, les dépenses ordinaires proposées s'élèvent au chiffre de 329,905,674 francs; les recettes étant évaluées, y compris la dotation de l'amortissement, à la somme de 326,343,390 francs, le déficit du Budget ordinaire sera réduit, d'après les propositions du Gouvernement, à 3,562,284 francs.

Il convient de remarquer que si l'on adoptait, pour évaluer les recettes de 1885, la mesure que la Chambre des Représentants a approuvée par ses votes pour le Budget de 1884, ces recettes s'élèveraient à 330,343,390 francs, et le déficit aurait complètement disparu. Il y aurait même un léger excédent de recettes s'élevant à 437,716 francs.

Dans ces conditions, il eût été inopportun de rechercher en ce moment au moyen de quelles ressources le déficit peu important et éventuel, d'ailleurs, prévu pour 1885, pourra être couvert.

Les dépenses projetées sur ressources extraordinaires s'élèvent à la somme de 44,974,750 francs.

Pour y pourvoir, il n'existe d'autres ressources réalisées que celles qui sont énumérées à l'article 4 du projet de loi. Elles s'élèvent à 5,159,884 francs.

Il faudra donc en créer de nouvelles jusqu'à concurrence de 40 millions de francs environ.

L'article 5 du projet de loi autorise le Gouvernement à se les procurer par l'emprunt et éventuellement par l'émission de bons du Trésor.

(~~XXVI~~)

IV. — FORME DU BUDGET.

Quelques changements ont été apportés à la disposition et à la forme de certaines parties du Budget.

Le tableau des Voies et Moyens qui, au Budget de 1884, avait été placé avant les tableaux des Dépenses, est transféré après ceux-ci au projet de Budget de 1885. Il a paru préférable de ranger ces tableaux dans l'ordre où il convient de les soumettre au vote, et il est logique de discuter et de voter d'abord les dépenses qu'exigent les services publics et de procéder ensuite à l'examen et à la création des ressources nécessaires pour couvrir ces dépenses.

On remarquera que le tableau de développement des Voies et Moyens, pages 556 à 571, a été complété et contient la nomenclature détaillée des divers produits et revenus compris dans les rubriques générales du tableau de la loi, *page 60*. Pour le prochain Budget, il sera donné, à l'appui des développements des Voies et Moyens, un tableau indiquant les lois principales et les tarifs d'après lesquels se perçoivent les impôts, les péages, les capitaux et les revenus, ainsi que les remboursements.

La division des crédits en *charges ordinaires et permanentes* et en *charges extraordinaires et temporaires* a été supprimée dans les tableaux des développements du Budget. Cette division est indiquée dans la loi, ce qui est suffisant. En la reproduisant dans les tableaux développés, on ajoutait à ceux-ci une colonne inutile; il n'y a d'ailleurs de charges extraordinaires et temporaires de quelque importance qu'à un seul Budget; dans la plupart des autres, la colonne destinée à leur inscription demeurerait entièrement sans emploi.

Par contre, les tableaux de développement ont été complétés par deux nouvelles colonnes indiquant, l'une, les crédits votés pour l'exercice 1883, l'autre, les dépenses de l'exercice 1882. Ainsi, l'appréciation des propositions de dépenses, pour 1885, pourra se former d'après les prévisions de deux exercices antérieurs et d'après les dépenses effectives d'un troisième exercice. Cette disposition rendra plus complet et plus efficace le contrôle de la Législature.

En outre, les indications, quant à la nature et au nombre de fonctions, ainsi qu'au montant des traitements y attachés, sont détaillées conformément à l'article 2 de l'arrêté royal du 19 février 1848 réglant la forme du Budget.

Enfin l'on a formé un tableau de développement des propositions de dépenses sur ressources extraordinaires, et l'on s'est attaché à le rendre aussi détaillé que possible.

Tel est, Messieurs, dans sa substance et dans sa forme, le projet de Budget de l'exercice 1885 que le Gouvernement soumet à vos délibérations.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.



(1)

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

PROJET DE LOI

ET

TABLEAUX A L'APPUI.



(2)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances présentera en Notre Nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

**BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES
POUR L'EXERCICE 1885.**

TITRE I^{er}.

§ 1^{er}. — DÉPENSES ORDINAIRES.

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert aux Ministres, pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1885, des crédits qui sont répartis entre les divers Départements et services conformément aux tableaux I à XII ci-annexés :

Dette publique . . . (TABLEAU I.)	fr. 104,001,559	»
Dotations. (TABLEAU II.)	4,748,675	»
Ministère de la Justice. (TABLEAU III.)	15,488,211	»
Id. des Affaires Étrangères. (TABLEAU IV.)	2,565,210	»
Id. de l'Intérieur (TABLEAU V.)	22,555,155	»
A REPORTER.	fr. 149,156,810	»

REPORT. . . fr.	149,136,810 »
Ministère de l'Instruction publique . . .	21,740,961 »
(TABLEAU VI.)	
Id. des Travaux publics. . . .	91,961,588 »
(TABLEAU VII.)	
Id. de la Guerre (TABLEAU VIII.)	46,063,800 »
Gendarmerie . . . (TABLEAU IX.)	5,490,000 »
Ministère des Finances (TABLEAU X.)	15,856,015 »
Non-Valeurs et Remboursements . . .	1,686,500 »
(TABLEAU XI.)	
SOIT UN TOTAL DE . . . fr.	329,903,674 »
(TABLEAU XII.)	

§ 2. RECETTES ORDINAIRES.

ART. 2.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1884, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés pendant l'année 1885, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Les recettes ordinaires de l'État, pour l'exercice 1885, sont évaluées, conformément au tableau XIII ci-annexé, à la somme de fr. 321,865,590 »

Les fonds d'amortissement demeurés sans emploi pourront être affectés à couvrir l'insuffisance de ces ressources; ils sont évalués à fr. 4,478,000 »

ENSEMBLE . fr. ————— 326,343,590 »

EXCÉDENT DE DÉPENSES. . . fr. 3,562,284 »

TITRE II.

§ 1^{er}. DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

ART. 3.

Il est ouvert aux Ministres, pour les dépenses sur ressources extraordinaires de l'exercice 1885, des crédits qui sont répartis conformément au tableau XIV ci-annexé :

Ministère de la Justice	fr.	»
Id. des Affaires Étrangères.	30,000	»
Id. de l'Intérieur.	22,419,250	»
Id. de l'Instruction publique	2,724,000	»
Id. des Travaux publics.	14,811,500	»
Id. de la Guerre.	4,750,000	»
Id. des Finances.	240,000	»
SOIT UN TOTAL DE		fr. 44,974,750 »

§ 2. — RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

ART. 4.

Il sera pourvu aux crédits ouverts par l'article précédent au moyen :

1 ^o Du produit des ventes de biens domaniaux	fr.	670,000 »
2 ^o Des quotes-parts des États maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut	170,584	»
3 ^o De la délivrance des titres de la Dette publique dont l'émission est autorisée pour le règlement du prix de construction de chemins de fer (lois du 27 mai 1876 et du 26 juin 1877)	4,159,300	»
4 ^o Du remboursement d'avances faites sur ressources extraordinaires.	160,000	»
ENSEMBLE		fr. 5,159,884 »

ART. 5.

Les dépenses sur ressources extraordinaires seront couvertes, pour le surplus, au moyen d'un emprunt.

Elles pourront l'être provisoirement par des bons du Trésor dont l'échéance ne dépassera pas cinq ans.

§ 3. — RELIQUATS DE CRÉDITS.

ART. 6.

La partie des crédits alloués par l'article 5, qui ne sera point grevée à la date du 31 décembre 1885 de droits au profit de créanciers de l'État, du chef de services faits et acceptés, ne pourra être reportée à l'année suivante que par la loi.

TITRE III.

DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES.

ART. 7.

Les subsides et les fonds de emploi, détaillés au tableau XV, sont évalués en recette et en dépense à la somme de 8,518,900 francs.

Les soldes constatés à la fin de l'année 1885 seront reportés à l'année suivante avec la même destination.

Les dépenses sont soumises au contrôle de la Cour des Comptes.

TITRE IV.

RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.

ART. 8.

Les recettes et les dépenses pour ordre de l'année 1885 sont évaluées respectivement à la somme de 666,541,800 francs, conformément au tableau XVI ci-annexé.

Les sommes restant disponibles sur ces fonds, à la fin de l'année, seront reportées à l'année suivante.

TITRE V.

DISPOSITIONS DIVERSES.

ART. 9.

Nul supplément de traitement ou indemnité pour le personnel rémunéré sur les crédits ordinaires du Budget ne peut être prélevé sur les allocations destinées aux salaires ou à des dépenses sur ressources extraordinaires.

ART. 10.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les issues (déchets, peaux, suif, etc.), provenant des bêtes bovines abattues, seront vendues par les soins de l'Administration de la Guerre et le produit porté en déduction du montant des achats de bétail.

ART. 11.

La présente loi sera exécutoire le 1^{er} janvier 1885.

Donné à Bruxelles, le 28 février 1884.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.



BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

TITRE I,

DÉPENSES ORDINAIRES.

TABLEAUX I A XI.

RÉPARTITION DES DÉPENSES ENTRE LES DÉPARTEMENTS ET SERVICES.

(10)

TABLEAU I.

DETTE PUBLIQUE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	SOMMES AFFECTÉES au service		Total par dette.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
		des intérêts.	de l'amortissement.			
	CHAPITRE I^{er}.					
	SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.					
	1 ^{re} SECTION.					
	<i>Dettes dont l'origine est antérieure au 1^{er} octobre 1830.</i>					
1	Dettes à 2 1/2 p. o/o.	5,498,990 78	»	5,498,990 78	5,498,990 78	»
2	Rente au nom de S. G. le prince de Waterloo.	»	»	»	80,598 14	»
	2 ^{me} SECTION.					
	<i>Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842, et de la convention internationale du 31 octobre 1879, approuvée par la loi du 29 avril sui- vant.</i>					
3	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances . .	»	»	»	125,386 24	»
4	Rachat des droits de fanal	»	»	»	21,164 02	»
	3 ^{me} SECTION.					
	<i>Dettes contractées depuis 1830.</i>					
	§ 1 ^{er} . Intérêts et amortissement.					
5	Emprunt à 4 p. o/o de 1871 et capitaux qui y ont été ajoutés.	56,544,385 28	4,125,842 92	40,642,806 20	40,642,806 20	»
6	Emprunt à 4 p. o/o 2 ^e série (de 1880) .	5,388,760 »	675,595 »	6,062,555 »	6,062,555 »	»
7	Dettes à 5 p. o/o.	15,595,770 »	1,039,718 »	16,635,488 »	16,635,488 »	»
	TOTAUX. fr.	63,027,904 06	5,839,155 92	68,867,059 98		
8	Intérêts et frais des capitaux nécessaires à l'effet de pourvoir aux dépenses sur res- sources extraordinaires à effectuer pendant l'année				1,600,000 »	»
	A REPORTER. fr.				70,664,878 38	»

I. — DETTE PUBLIQUE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	70,664,878 38	
	§ 2. Annuités diverses.		
9	Rente au nom de la ville de Bruxelles	500,000 .	
10	Rente constituant le prix de rachat du chemin de fer de Mons à Manage.	672,350 .	
11	Quote-part de la Belgique du chef de la reprise de la ligne de Spa à la frontière Grand-Ducale	500,000 .	
12	Quinzième annuité pour prix d'une partie du matériel d'exploitation, repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870, approuvée par la loi du 3 juin suivant	612,000 .	
13	Annuité à servir jusqu'en 1929 inclusivement, pour le service des obligations de 100 francs (4 £) de la Grande Compagnie du Luxembourg	599,800 .	
14	Annuité à servir jusqu'en 1934 inclusivement, pour le service des obligations de 500 francs (20 £) de cette Compagnie	5,192,100 .	
15	Annuité à servir jusqu'en 1940 inclusivement, pour le service des actions privilégiées de la même Compagnie	284,825 .	86,968,559 .
16	A. Annuité de 7,000 francs par kilomètre sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1 ^{er} janvier 1877. (Art. 33, § 1 ^{er} , de la convention du 1 ^{er} juin 1877) fr. 5,391,169 » B. Annuité de 4,000 francs par kilomètre sur les mêmes lignes ou sections de lignes. (Art. 33, § 2, et art. 37 combinés de la même convention). fr. 3,080,668 »	8,471,837 .	
17	Loyer provisionnel du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam pour les semestres au 1 ^{er} avril et au 1 ^{er} octobre 1885 (convention internationale du 31 octobre 1879 approuvée par la loi du 29 avril 1880)	1,000,000 »	
	§ 3. Autres charges.		
18	Rente annuelle à 3 p. o/o. à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires.	42,287 74	
19	Minimum d'intérêt garanti par l'État. (Crédit non limitatif)	490,000 .	
	A. Frais relatifs au service :		
	1 ^o Des diverses dettes et annuités qui précèdent. (Payement des intérêts, amortissement, contrôle, confection et émission de titres, etc.) 125,000 88		
20	2 ^o Des titres de la caisse d'annuités dues par l'État et visés par la Trésorerie 4,000 .	138,500 88	
	B. Frais de surveillance des Compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt 7,500 .		
	A REPORTER. . . . fr.	»	86,968,559 .

I. — DETTE PUBLIQUE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	86,968,550 •
	CHAPITRE II. RÉMUNÉRATIONS.		
21	Rémunération en matière de milice. (Crédit non limitatif)	3,200,000 •	14,260,000 •
22	Pensions diverses.	9,260,000 •	
23	Pensions des professeurs et instituteurs communaux.	1,200,000 •	
24	Pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite. (Les sommes disponibles sur ce crédit seront appliquées au service de la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances).	600,000 •	
	CHAPITRE III. INTÉRÊTS DES FONDS DÉPOSÉS A TITRE DE CAUTIONNEMENTS OU DE CONSIGNATIONS.		
25	a. Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor 1,250,000 •	1,253,000 •	2,773,000 •
	b. Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos 5,000 •		
26	Intérêts des cautionnements des remplaçants dans la milice nationale.	20,000 •	
27	Intérêts des consignations (loi du 26 nivôse an XIII) ainsi que des cautionnements assimilés aux consignations	1,500,000 •	
	(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		
	TOTAL DU TABLEAU I (DETTE PUBLIQUE). fr.	•	104,001,550 •

(14)

TABLEAU II.**DOTATIONS.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I.			
1	Liste civile (fixée en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).	3,500,000	3,500,000
2	Dotation de S. A. R. le comte de Flandre.	200,000	
CHAPITRE II.			
3	Sénat	120,000	120,000
CHAPITRE III.			
4	Chambre des Représentants	900,000	900,000
CHAPITRE IV.			
COUR DES COMPTES.			
5	Traitement des membres de la Cour.	70,750	228,675
6	— du personnel des bureaux	156,725	
7	Matériel et dépenses diverses	20,000	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des employés, veuves et familles d'employés et gens de peine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,200	
TOTAL DU TABLEAU II (DOTATIONS).		fr.	4,748,675

(16)

TABLEAU III.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	467,800 .
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	381,800 »	
3	Matériel.	50,000 »	
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques	6,000 »	
5	Frais de route et de séjour.	9,000 »	
CHAPITRE II.			
ORDRE JUDICIAIRE.			
6	Cour de cassation. Personnel	271,850 »	4,541,850 .
7	— Matériel	6,500 »	
8	Cours d'appel. Personnel	1,059,500 »	
9	— Matériel	26,000 »	
10	Tribunaux de première instance et de commerce, y compris l'augmentation des traitements des greffiers adjoints des tribunaux de première instance, à raison de 200 francs, sans distinction de classes	2,047,000 »	
11	Justices de paix et tribunaux de police.	951,500 »	
CHAPITRE III.			
JUSTICE MILITAIRE.			
12	Cour militaire. Personnel.	22,550 »	83,170 .
13	— Matériel	2,000 »	
14	Auditeurs militaires et prévôts	49,900 »	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière. Ameublement des locaux des conseils de guerre	8,720 »	
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE JUSTICE.			
6	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police. (Crédit non limitatif)	1,500,000 »	1,519,008 .
17	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels.	7,008 »	
18	— des préposés à la conduite des voitures cellulaires.	12,000 »	
A REPORTER. . . . fr.		»	6,211,828 .

III. — MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	6,211,828 »
	CHAPITRE V.		
	PALAIS DE JUSTICE.		
19	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Entretien du palais de Justice de Bruxelles, garde, surveillance, nettoyage, chauffage, éclairage, eau, etc	155,000 »	155,000 »
	CHAPITRE VI.		
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
20	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> .	25,000 »	
21	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> , rédaction du <i>Compte rendu analytique des séances du Sénat</i> , et travaux accessoires	465,000 »	
22	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i>	3,000 »	
23	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation	25,500 »	528,500 »
24	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois	10 000 »	
	CHAPITRE VII.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
25	Pensions civiles (payement des termes échus avant l'inscription au grand-livre) . . .	25,000 »	
26	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	12,000 »	
27	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	2,000 »	43,000 »
28	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	4,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	»	6,938,128 »

III. — MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	6,958,128 .
	CHAPITRE VIII.		
	CULTES.		
29	Clergé supérieur du culte catholique, y compris les traitements des chanoines, jusqu'à la vacance des places des titulaires actuels	260,800 »	
30	Clergé inférieur du culte catholique, sauf déduction du traitement des vicaires reconnus inutiles pour le service du culte.	4,241,000 »	
31	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, autres que les presbytères, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo	250,000 »	
32	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	75,266 »	
33	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	15,000 »	4,923,358 .
34	Culte israélite (<i>Personnel</i>)	15,292 »	
35	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000 »	
36	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite	10,000 »	
37	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	17,000 »	
38	Secours pour les ministres des cultes	50,000 »	
	(Les ministres des cultes catholique, protestant, anglican et israélite n'auront pas droit au traitement : 1° s'ils sont assujettis au droit de patente du chef d'une profession, d'un commerce ou d'une industrie exercés sans l'autorisation du Gouvernement, et 2° s'ils sont étrangers et s'ils sont employés dans les fonctions du ministère ecclésiastique sans la permission du Gouvernement.)		
	CHAPITRE IX.		
	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.		
	SECTION 1^{re}. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.		
39	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État	225,000 »	
40	Subsides a) : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° aux communes pour les frais d'entretien des aliénés dans le cas du n° 14 de la loi du 28 décembre 1875; 5° pour secours aux victimes de l'ophtalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre. — b) pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés avec affectation, au besoin, à la construction de l'asile de Tournai, de la partie du crédit qui restera disponible	455,000 »	
	(Y compris 200,000 francs en charges extraordinaires ou temporaires.)		
41	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des commissaires spéciaux ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles	15,000 »	
42	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers	4,500 »	
43	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	14,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	»	11,860,486 .

III. — MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	"	11,800,486 "
	SECTION 2. — <i>Écoles agricoles de Huysslede et de Boernem.</i>		
44	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des colons, achat et entretien du mobilier	100,000 "	906,200 "
45	Frais d'habillement des surveillants	1,000 "	
46	Frais de voyage des membres du Comité d'inspection, des fonctionnaires et employés. .	2,500 "	
47	Fournitures de bureau et de classe	2,500 "	
48	Traitements des fonctionnaires et employés	64,750 "	
49	Indemnités et tantièmes.	2,250 "	
50	Gages du portier, des infirmiers, agents de la ferme et salaires du boulanger, des chefs d'ateliers et journaliers.	51,450 "	
51	Entretien des bâtiments, travaux d'amélioration des bâtiments et constructions nouvelles.	16,250 "	
52	Entretien du domaine, engrais divers, achat de grains et semences.	30,000 "	
55	Animaux et nourriture des animaux.	52,000 "	
	CHAPITRE X.		
	PRISONS.		
	SECTION 1 ^{re} . — <i>Service économique.</i>		
54	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons.	1,140,000 "	2,527,725 "
55	Travaux domestiques. Salaires des détenus	15,000 "	
56	Frais d'habillement des gardiens.	52,000 "	
57	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés . . .	11,000 "	
58	Traitements des fonctionnaires et employés	862,325 "	
59	Indemnité de logement à certains gardiens mariés ou veufs avec enfants.	14,000 "	
60	Frais d'impression et de bureau.	10,000 "	
61	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments.	180,000 "	
62	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour les plans, devis et cahiers des charges relatifs à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments; direction et surveillance des travaux	10,000 "	
	SECTION 2. — <i>Service des travaux.</i>		
63	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	150,000 "	65,400 "
64	Travaux industriels. Salaires des détenus.	57,000 "	
65	Frais d'impression et de bureau	1,000 "	
66	Traitements des fonctionnaires et employés	65,400 "	
	A REPORTER. . . . fr.	"	15,384,411 "

III. — MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	15,584,411 •
	CHAPITRE XI.		
	FRAIS DE POLICE.		
67	Mesures de sûreté publique	80,000 »	80,000 •
	CHAPITRE XII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES.		
68	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	17,000 •	25,800 •
69	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux	6,800 »	
	TOTAL DU TABLEAU III (MINISTÈRE DE LA JUSTICE). . . . fr.	•	15,488,211 •

TABLEAU IV.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 .	428,000 .
2	— du personnel des bureaux	529,000 »	
3	Matériel.	53,000 »	
4	Fonds secrets	13,000 »	
5	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	10,000 »	
CHAPITRE II.			
LÉGATIONS.			
Traitements des agents diplomatiques.			
6	Allemagne.	58,000 »	872,500 .
7	Autriche-Hongrie	58,000 »	
8	Brésil	50,000 »	
9	Chine	58,000 »	
10	Danemark, Suède et Norvège	25,000 »	
11	Espagne	50,000 »	
12	États-Unis	50,000 »	
13	France	58,000 »	
14	Grande-Bretagne.	58,000 »	
15	Italie.	58,000 »	
16	Japon	58,000 »	
17	Mexique.	50,000 »	
18	Pays-Bas	58,000 »	
19	Portugal	25,000 »	
20	Roumanie	25,000 »	
21	Russie	58,000 »	
22	Serbie	25,000 »	
23	Suisse	20,000 »	
24	Turquie.	50,000 »	
25	Traitements des conseillers et secrétaires	167,500 .	
A REPORTER. . . fr.		»	1,305,500 .

IV. — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	"	1,505,800 "
	CHAPITRE III. CONSULATS.		
26	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués. . .	504,050 "	504,050 "
	CHAPITRE IV. FRAIS DE VOYAGE.		
27	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnité de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses	170,000 "	170,000 "
	CHAPITRE V. DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
28	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	14,000 "	
29	— — — — à Constantinople	16,000 "	
30	Traitement de drogmans, frais d'interprètes et de lettrés, et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient	60,460 "	229,460 "
31	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	110,000 "	
32	Frais de chancellerie	20,000 "	
	CHAPITRE VI. MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
33	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, indemnités pour services extraordinaires et dépenses imprévues non libellées au Budget	42,000 "	42,000 "
	A REPORTER. . . . fr.	"	2,251,010 "

IV. — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	2,251,010 •
	CHAPITRE VII. COMMERCE, ÉMIGRATION.		
34	Frais divers et encouragements au commerce, Musée commercial, achat d'échantillons et de documents commerciaux, publication du recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie	87,800 •	105,900 •
35	Émigration. — Service médical et surveillance	18,100 •	
	CHAPITRE VIII. PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
36	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,300 •	6,300 •
37	Secours à des fonctionnaires, employés et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	2,000 •	
38	Créances arriérées des exercices antérieurs, et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	2,000 •	
	TOTAL DU TABLEAU IV (MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES). . . fr.	•	2,365,210 •

(26)

TABLEAU V.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
Personnel.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 .	908,994 .	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine; frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale	726,794 .		
Matériel.				
5	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Intérieur</i>	130,100 .		
Frais de déplacement.				
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	31,100 .	62,975 .	
Honoraires des avocats.				
5	Honoraires des avocats du Département	30,000 .		
CHAPITRE II.				
PENSIONS ET SECOURS.				
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	12,800 .	62,975 .	
7	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux	35,000 .		
8	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	15,175 .		
CHAPITRE III.				
STATISTIQUE GÉNÉRALE.				
9	Jetons de présence des membres de la commission centrale de statistique; indemnité du secrétaire et du bibliothécaire; indemnité au commissaire du Gouvernement pour les travaux de statistique générale et internationale.	9,000 .	90,000 .	
10	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales; vérification des registres de population; frais de déplacement; frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales; tables alphabétiques des anciens registres paroissiaux (Y compris une somme de 50,000 francs en charge extraordinaire et temporaire).	81,000 .		
A REPORTER. . . . fr.		"	1,061,969 .	

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	1,061,969 •
	CHAPITRE IV.		
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.		
11	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	458,800 •	
12	Traitements des employés, gens de service et gens de peine :		
	Province d'Anvers 104,752 •		
	— de Brabant 138,815 »		
	— de la Flandre occidentale 131,965 »		
	— de la Flandre orientale 156,911 »		
	— de Hainaut 125,750 »	1,000,669 •	
	— de Liège 117,752 »		
	— de Limbourg 78,185 »		
	— de Luxembourg 75,757 »		
	— de Namur 101,824 »		
15	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des administrations provinciales; dépenses diverses et dépenses imprévues :		
	Province d'Anvers. 27,000 »		
	— de Brabant 27,000 »		
	— de la Flandre occidentale 27,000 »		
	— de la Flandre orientale 27,000 »		
	— de Hainaut 27,000 »	231,900 •	
	— de Liège 51,500 »		
	— de Limbourg 20,700 »		
	— de Luxembourg 20,700 »		
	— de Namur 24,000 »		
14	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés :		
	Traitements des commissaires 216,500 »		
	Frais de bureau 44,400 »		
	Traitements des employés 190,500 »	463,400 •	
	Frais et travaux extraordinaires pour la revision des listes électorales à mettre en exécution le 1 ^{er} mai 1885 12,000 »		
	A REPORTER. . . . fr.	•	1,061,969 •

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	1,061,869 •
15	Frais de route et de tournées, missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume . . .	50,000 •	2,464,769 •
16	Revision des listes électorales; execution des articles 68, 92, 100 et 146 des lois électorales coordonnées — Abonnement à un recueil de jurisprudence électorale, achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales	15,000 •	
17	Frais des examens de capacité électorale — Indemnités pour le service des jurys de première instance et d'appel — Matériel et frais d'impressions — Ecritures extraordinaires et dépenses diverses	250,000 •	
18	Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives (crédit non limitatif)	6,000 •	
CHAPITRE V.			
MILICE.			
19	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux Gouverneurs et membres des deputations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens . .	114,000 •	144,000 •
20	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires pour l'exécution de la loi du 5 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1875. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Frais de recours en cassation. Rédaction, mise en ordre et publication du recueil des décisions et arrêts en matière de milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Traductions. Dépenses diverses	30,000 •	
CHAPITRE VI.			
GARDE CIVIQUE.			
21	Inspection générale; traitements ou indemnités	17,500 •	
22	Frais de route et de séjour; frais de bureau, entretien, éclairage et chauffage des locaux; frais divers — Commandants supérieurs: indemnités pour frais de bureau; frais de rédaction et de publication du recueil des décisions et arrêts en matière de garde civique.	9,500 •	
23	Magasin central d'armement et d'équipement. frais de route et de séjour; entretien des locaux — Achat, numérotage, entretien et réparation d'armes et d'objets d'équipement; achat et reliure d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique; impression et calligraphie des états de signalement et des brevets pour officiers; frais divers. — Une somme de 5,000 francs pourra être transférée à l'article 26	15,000 •	46,500 •
24	Personnel du magasin central	4,500 •	
	A REPORTER. . . . fr.	•	3,717,258 •

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. fr.	•	3,717,238 •
	CHAPITRE VII. FÊTES NATIONALES.		
25	Frais de célébration des fêtes nationales. — Frais d'illumination	34,000 •	105,200 •
26	Tir national : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, frais d'organisation des grands concours annuels; subsides pour la construction de tirs et l'encouragement d'exercices de tir à la cible dans les villes ou communes rurales; prix en argent, armes, trophées-prix de tir, etc. — Dépenses diverses	64,000 »	
27	Personnel du tir	5,200 »	
	CHAPITRE VIII. DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.		
28	Décoration civique ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribution, etc. . .	20,000 •	20,000 •
	CHAPITRE IX. LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.		
29	Pensions en faveur des décorés de la Croix de fer; des blessés dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins; pensions de 250 francs en faveur des légionnaires; subsides de 200 francs aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnées. (Charge extraordinaire et temporaire.) . La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 fr., sera affectée : 1 ^o A desservir de nouvelles pensions; 2 ^o A augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre maximum de 1,300 francs; 3 ^o A augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre maximum de 400 francs.	200,000 •	500,000 •
30	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles. (Charge extraordinaire et temporaire.)	100,000 •	
	A REPORTER. fr.	•	4,140,438 •

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . fr.	•	4,140,438 •
	CHAPITRE X.		
	AGRICULTURE.		
31	Indemnités pour bestiaux abattus (Une somme de 40,000 francs pourra être transférée aux articles 32 et 33, pour autant que cette somme reste disponible après le paiement des indemnités.)	230,000 •	
32	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses	162,000 •	
33	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces.	101,500 •	
34	Traitements et indemnités des secrétaires du Conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture	10,200 •	
35	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles; stations agronomiques et laboratoires agricoles. — Subsidés. Stations agronomiques et laboratoires agricoles. Personnel Mesures à prendre dans le but de repeupler les cours d'eau; dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publications du bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture; frais des études relatives à la législation rurale; dépenses diverses.	191,500 •	1,136,925 •
36	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité	129,100 •	
37	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses; frais des conférences agricoles et horticoles . .	108,700 •	
38	Personnel du service des défrichements en Campine	20,800 •	
39	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847; pépinières d'arbres forestiers. (Charge extraordinaire et temporaire.)	20,000 •	
40	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité	105,325 •	
41	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; jury vétérinaire. (Y compris 6,000 francs en charge extraordinaire.)	57,800 •	
	CHAPITRE XI.		
	VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
42	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables, ainsi que pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. Frais de confection des tableaux descriptifs des cours d'eau	2,000,000 •	
43	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; traitements de disponibilité; indemnités aux commissaires voyers; frais de route et de séjour . . .	78,000 •	2,082,000 •
44	Frais de bureau et matériel de l'inspection	4,000 •	
	A REPORTER. . . . fr.	•	7,359,365 •

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	"	7,550,363 "
	CHAPITRE XII.		
	INDUSTRIE.		
45	Traitement et frais de route de l'inspecteur de l'Industrie.	9,500 "	
46	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	55,000 "	
47	Enseignement professionnel : écoles industrielles, ateliers d'apprentissage, matériel, inspection, missions, dépenses diverses	318,000 "	
48	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses.	20,250 "	
49	Traitement du secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	1,200 "	
50	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes.	21,000 "	
51	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i>	4,500 "	
52	Traitement du rédacteur du <i>Recueil</i>	3,500 "	735,450 "
53	Marques de fabrique et de commerce. Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879.	4,100 "	
54	Traitement du rédacteur du <i>Recueil</i>	1,000 "	
55	Subside en faveur de l'Exposition maritime, commerciale et industrielle d'Anvers . . .	250,000 "	
	<i>Musée de l'Industrie.</i>		
56	Traitement du personnel	27,500 "	
57	Laboratoire du Musée; bibliothèque technique et artistique; entretien des locaux, chauffage, éclairage et menues dépenses	18,500 "	
	CHAPITRE XIII.		
	POIDS ET MESURES.		
58	Traitement des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection	79,750 "	
59	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	36,000 "	127,750 "
60	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 "	
	A REPORTER. fr.	"	8,222,563 "

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	8,222,565 »
	CHAPITRE XIV.		
	LETTRES ET SCIENCES.		
61	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la Station zoologique de Naples; subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Gaurcet, Denis Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés littéraires et scientifiques; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845 et du 6 juillet 1851; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publication de documents rapportés de pays étrangers; continuation de la publication des actes des anciens États généraux; publication d'une bibliographie nationale; publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise. (Y compris 51,700 francs en charge extraordinaire et temporaire)	167,700 »	
62	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn; publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique; publication d'une biographie nationale; publication de la correspondance du cardinal de Granvelle; exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000 ^e . Location d'une maison pour l'installation du service de la carte géologique; section stratigraphique	283,075 »	
63	Palais des Académies. Traitement du gardien et d'une nettoyeuse	2,450 »	
64	— — Salaire des gens de peine, chauffage, éclairage et frais d'entretien	6,400 »	
65	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service	58,600 »	
66	Observatoire royal; frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	39,400 »	
67	Bibliothèque royale; personnel; frais de la fusion des trois fonds et rédaction du catalogue général	91,900 »	
68	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	75,700 »	
69	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections	73,700 »	
70	— — matériel et acquisitions. Location des maisons servant de succursales au Musée. (Y compris 57,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	77,650 »	1,118,125 »
71	Jardin Botanique de l'État. Traitement du personnel	32,200 »	
72	— — Dépenses de matériel et de culture	50,200 »	
	A REPORTER fr.	»	9,340,686 »

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE D'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	9,340,686 •
73	Archives du royaume à Bruxelles; personnel; frais de classement des archives espagnoles et des archives allemandes	64,700 •	
74	Archives du royaume; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents. (Y compris 3,500 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	8,300 •	
75	Archives de l'État dans les provinces; personnel.	60,550 •	
76	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc.; inspection des archives communales. (Y compris 8,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	32,300 •	
77	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État. (Charge extraordinaire et temporaire.)	3,500 •	
CHAPITRE XV.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
78	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; peinture murale; décoration des monuments publics, encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu; subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge; subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés; frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; dépenses diverses; annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens. (Y compris 20,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	286,750 •	
79	Expositions générales des beaux-arts	40,000 •	
80	Palais des beaux-arts, à Bruxelles. Traitement du gardien	1,400 •	
81	— — — — — Frais de chauffage, d'éclairage et d'entretien	7,450 •	
	A REPORTER. fr.	•	9,340,686 •

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	9,540,688 •
	<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
82	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	197,589 •	
83	Traitements des agents chargés de l'inspection des académies et des écoles de dessin . .	8,000 •	
84	Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; subsides, dotations, acquisitions de modèles, de médailles et de livres destinés aux académies et écoles de dessin; frais relatifs à l'inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats; reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	284,000 •	
	<i>Musées royaux de peinture et de sculpture; musée Wiertz.</i>		
85	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; personnel, surveillance	35,500 •	
86	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais d'entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus	95,060 •	
87	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	21,250 •	
88	Musée royal d'armures et d'antiquités — Matériel et acquisitions, frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique. (Y compris 5,000 francs en charge extraordinaire.)	59,400 •	
	<i>Monuments publics.</i>		
89	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	75,000 •	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
90	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes, dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	86,000 •	1,687,495 •
91	Commission royale des monuments. Personnel.	17,750 •	
92	— — — Jetons de présence des membres de cette commission; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication	15,900 •	
	A REPORTER fr.	•	11,028,179 •

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	"	11,028,179 "
95	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission.	3,000 "	
94	Rédaction et publication du bulletin des commissions d'art et d'archéologie.	7,500 "	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
95	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	108,060 "	
96	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	76,358 "	
97	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	53,726 "	
98	Traitements des agents du service de l'inspection des écoles de musique.	6,000 "	
99	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Frais relatifs à l'inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés; publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; dépenses diverses; conseil de perfectionnement des études musicales. Grands concours de composition musicale, pensions des lauréats (y compris 11,000 francs en charge extraordinaire).	161,000 "	
	CHAPITRE XVI.		
	SERVICE DE SANTÉ.		
100	Inspection du service de santé, des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation; frais de route et de séjour; dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection; frais des commissions médicales provinciales; service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central; subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes; frais des conférences pour les élèves droguistes; subsides à la Société royale de médecine publique; publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres, impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour, frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil; frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène.	200,000 "	233,500 "
101	Académie royale de médecine	33,500 "	
	A REPORTER. . . . fr.	"	11,261,679 "

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT fr	•	11,261,679 •
	CHAPITRE XVII.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
102	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides.	5,870,000 »	
103	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	41,000 »	
	SECTION 2. — Bâtiments civils.		
104	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisitions d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques, etc. (charge extraordinaire). . .	600,000 »	
105	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils; établissement de paratonnerres (charge extraordinaire).	254,000 »	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.		
106	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.	2,040,650 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.		
	<i>Bassin de la Meuse.</i>		
107	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg	110,000 »	
108	Rivière et canal de l'Ourthe	13,000 »	
109	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.	17,000 »	
110	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	6,000 »	
111	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	32,000 »	
112	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	2,500 »	
113	— — vers Hasselt	6,000 »	
114	Sambre canalisée.	20,000 »	
115	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	5,000 »	
	A REPORTER. fr.	•	11,261,679 •

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	*	11,261,679 *
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>		
116	Escaut	98,000 »	
117	Canal de Mons à Condé.	9,000 »	
118	— de Pommerœul à Antoing.	2,500 »	
119	Lys	5,000 »	
120	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.	2,000 »	
121	— de Roulers à la Lys.	5,000 »	
122	— de Gand à Ostende, et raccordement avec le bassin de commerce de Gand . .	11,000 »	
123	— de Plasschendaale à Nieuport	6,000 »	
124	— de Gand à Terneuzen	28,000 »	
125	Dyle et Demer.	5,000 »	
	<i>Bassin de l'Yser.</i>		
126	Yser.	29,000 »	
	<i>Plantations.</i>		
127	Plantations nouvelles	25,000 »	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>		10,742,500 *
128	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	55,000 »	
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.		
129	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	914,500 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.		
130	Port d'Ostendie	9,000 »	
131	Port de Nieuport.	25,000 »	
132	Port de Blankenberghe.	7,500 »	
133	Côtes.	50,000 »	
134	Phares et fanaux	1,500 »	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
135	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications	100,000 »	
	A REPORTER. fr.	*	22,004,179 *

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . fr.	•	22,004,179 •
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées		
136	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements.	1,056,775 •	
137	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des écluseurs, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,173,525 •	
138	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	30,000 •	
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.		
139	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens de monuments	89,050 •	
140	Etudes de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adjudications	8,000 •	
	CHAPITRE XVIII.		
	MINES.		
	SECTION 1^{re}. — Personnel du Conseil des mines.		
141	Personnel du Conseil des mines — Traitements et frais de déplacement.	41,570 •	
142	Matériel.	1,640 •	
	SECTION 2. — Personnel du corps des mines.		
143	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	351,550 •	
144	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000 •	
145	Confection de la carte générale des mines (charge extraordinaire)	20,000 •	
	SECTION 3 — Caisses de prévoyance.		464,560 •
146	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement, frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses	45,000 •	
	SECTION 4 — Impressions, etc		
147	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences (Y compris 3,000 francs en charge temporaire)	15,000 •	
	A REPORTER. . . fr.	•	22,468,739 •

V. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	22,468,750 •
	CHAPITRE XIX.		
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.		
148	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	1,500 •	11,200 •
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.		
149	Frais de route et de séjour.	300 •	
150	Publication du <i>Recueil</i> , rémunérations d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc. . . .	7,900 •	
	SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.		
151	Frais de route et de séjour; matériel, etc.	1,500 •	
	CHAPITRE XX.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
152	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés (Une somme de 8,000 francs pourra être transférée à l'article 2. Personnel).	42,516 •	42,516 •
	CHAPITRE XXI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
153	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	12,000 •	12,000 •
	TOTAL DU TABLEAU V (MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR). . . . fr.	•	22,535,155 •

TABLEAU VI.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	292,750 »	
3	Traitements de disponibilité des mêmes.	6,500 »	
4	Missions, déplacements : frais de route et de séjour.	6,000 »	
5	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses — Bulletin du Ministère de l'Instruction publique et statistique générale	55,000 »	
6	Bibliothèque du Département. Achats de livres, abonnements et souscriptions ; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure ; confection du catalogue, matériel de la bibliothèque.	5,000 »	
7	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés du Département, ainsi que des professeurs et instituteurs communaux	56,000 »	
8	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876, article 5) <i>charges extraordinaires et temporaires</i>	206,268 »	
9	Suppléments de pension aux instituteurs, en conformité de l'arrêté royal du 21 juin 1862.	5,000 »	
10	Restitution d'avances de parts de pensions faite au Trésor public par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés ressortissant au Département de l'Instruction publique (<i>charges extraordinaires et temporaires</i>)	9,000 »	
11	Pensions des veuves et orphelins des professeurs et instituteurs communaux.	55,000 »	848,018 »
12	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, ainsi qu'à des veuves et enfants, ou à des orphelins de fonctionnaires et employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ou dont la pension est reconnue insuffisante, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. — Secours à des ascendants ou à des sœurs de fonctionnaires et employés décédés, atteints d'infirmités qui les mettent hors d'état de subvenir à leur entretien. — Secours à d'anciens instituteurs nécessiteux, ainsi qu'à leurs veuves, orphelins ou ascendants, qui ne jouissent d'aucune pension, ou dont la pension est reconnue insuffisante.	68,000 »	
15	Musée scolaire de l'État. Traitements du personnel, frais d'administration ; matériel et acquisitions — Institution de petits concours près du Musée. — Encouragements à l'organisation d'autres musées scolaires, et participation à des expositions scolaires. dans le pays ou à l'étranger	54,000 »	
A REPORTER. . . . fr.		•	848,018 •

VI. — MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	848,018 »
14	Traitements des inspecteurs chargés du service de l'hygiène scolaire, des inspecteurs de l'enseignement du dessin, de la musique et de la gymnastique; frais de route et de séjour.	40,500 »	
15	Distinctions et marques honorifiques à des instituteurs ou anciens instituteurs communaux, à des professeurs ou anciens professeurs communaux; confection de diplômes; travaux d'écriture et de calligraphie.	2,000 »	
CHAPITRE II.			
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
16	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur.	6,000 »	
17	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif dans les Universités de l'État.	1,164,570 »	
18	Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, y compris les salles de clinique.	504,265 »	
19	Bourses universitaires et bourses de voyage; frais de concours pour leur collation. . .	90,000 »	
20	Jury central. Frais de route et de séjour, et indemnités de séance des membres du jury; salaire des huissiers; matériel du jury central	66,500 »	
21	Indemnités aux professeurs des Universités de l'État qui ont fait partie des jurys combinés sous l'empire de la loi du 1 ^{er} mai 1857, pour leur assurer, dans la distribution du produit des examens prévus par la loi du 26 mai 1876, une somme égale à celle qui a été allouée, en moyenne, à chacun d'eux, pour frais de séance, pendant les quatre années 1875, 1874, 1875 et 1876	14,970 »	1,700,505 »
22	Commission d'entérinement des diplômes académiques. Frais de route et de séjour, et indemnités de séance aux membres de la Commission; traitements et indemnités des employés et agents attachés à ce service; matériel de la commission d'entérinement et loyer de son local.	17,000 »	
23	Concours universitaire; frais de ce concours; impression des Mémoires couronnés ou d'autres ouvrages intéressant les Universités	10,000 »	
24	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel enseignant dans les Universités de l'État, et pour subvenir aux frais de missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions.	27,000 »	
	A REPORTER. fr.	»	2,548,323 »

VI. — MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	2,548,523 .
	CHAPITRE III.		
	ENSEIGNEMENT MOYEN.		
25	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. Traitement du secrétaire . . .	2,000 .	
26	Frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; coût des impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil.	6,000 .	
27	Inspection des établissements d'instruction moyenne. Traitements ou indemnités . . .	29,500 .	
28	Inspection des établissements d'instruction moyenne. Frais de voyage; missions; rémunérations; frais de bureau	20,750 .	
29	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège. — Personnel; traitements ou indemnités. — Section normale spéciale des langues modernes, à Liège. Personnel; traitements ou indemnités. — Section normale des sciences et cours normaux flamands à Gand. Personnel; traitements ou indemnités. Écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges. Personnel; traitements ou indemnités. — Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles à Bruxelles et à Liège. Personnel; traitements ou indemnités. — Écoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré. Personnel administratif et enseignant. — Augmentations de traitement conformément à la loi du 2 juillet 1875	195,515 .	
30	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège. Inspection; frais de route et de séjour; matériel. — Section normale spéciale des langues modernes à Liège; matériel. — École normale des sciences et cours normaux flamands à Gand; matériel. — Écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges; matériel. — Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles à Bruxelles et à Liège; matériel. — Écoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré. — Bourses d'études, subsides aux élèves les plus distingués de l'enseignement normal du 1 ^{er} degré ayant terminé leurs études pour les aider à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers	152,880 .	
31	Jurys d'examen de l'enseignement moyen. Frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	60,200 .	4,525,238 .
32	Jurys d'examen de l'enseignement moyen. Matériel.	1,500 .	
33	Athénées royaux (loi du 1 ^{er} juin 1850). Personnel; traitements; indemnités; suppléments de minerval; subsides. — Athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881). Personnel; traitements; indemnités; suppléments de minerval; subsides. — Écoles moyennes (loi du 1 ^{er} juin 1850). Personnel; traitements; indemnités; subsides. — Écoles moyennes (loi du 15 juin 1881). Personnel; traitements; indemnités; subsides.	3,557,225 .	
	A REPORTER. fr.	»	8,871,611 .

VI. — MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	6,871,611 •
54	Athénées ou collèges royaux. — Sections industrielles et commerciales. — Fréquentation des cours de l'institut supérieur de commerce à Anvers. — Primes d'encouragement et de récompense; bourses d'études	7,500 •	
55	Écoles moyennes : Bourses	39,600 •	
56	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : Subsidés aux provinces et aux communes	105,000 •	
57	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : Subsidés	25,000 •	
58	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : Dépenses et frais divers	39,000 •	
59	Professeurs de l'enseignement moyen du premier et du second degré sans emploi : Indemnités	5,120 •	
40	Traitements de disponibilité accordés à des professeurs de l'enseignement moyen (y compris 50,000 francs en charge extraordinaire)	78,000 •	
41	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. — Encouragements, subsides; souscriptions; achats. — Missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen. — Frais de voyage, indemnités	17,500 •	
42	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 ^{er} juin 1850. — Acquisitions, reliures et autres dépenses	5,000 •	
CHAPITRE IV.			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
43	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales. — Traitements des inspecteurs principaux. — Traitements des inspecteurs cantonaux	436,750 •	
44	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice, de l'inspecteur de la gymnastique et du vérificateur des éconômats des écoles normales. — Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : aux inspecteurs principaux; aux inspecteurs cantonaux; aux inspectrices déléguées	200,000 •	
45	Traitements du personnel des établissements normaux	997,500 •	
46	Traitements de disponibilité et suppléments de traitements : aux inspecteurs; au personnel de l'enseignement normal; aux instituteurs	64,200 •	
47	Frais des divers jurys d'examen de l'enseignement primaire	60,800 •	
	A REPORTER. . . . fr.	•	6,871,611 •

VI. — MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT	TOTAL
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	DES CRÉDITS par article.	par chapitre.
	REPORT. fr.	"	6,871,611 •
48	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire. — Personnel, frais de déplacement des membres; indemnité au secrétaire et au secrétaire adjoint.	10,000 •	
49	Frais d'impression, achats de registres et fournitures diverses : Pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire; pour le conseil de perfectionnement; pour les comités scolaires.	23,000 "	
50	Amélioration et location des locaux et matériel des établissements normaux.	225,000 "	
51	Bourses aux élèves des écoles normales; bourses de noviciat	591,900 "	
52	Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs	20,000 "	
53	Cours normaux pour la préparation d'institutrices gardiennes, communales; indemnités aux professeurs chargés de ces cours; frais des jurys d'examen. (<i>Charge extraordinaire et temporaire</i>).	20,000 "	14,833,550 •
54	Cours normaux pour les matières spéciales, indemnités aux professeurs chargés de ces cours et aux personnes admises à les fréquenter; frais des jurys d'examen. (<i>Charge extraordinaire et temporaire</i>)	45,000 "	
55	Dépenses relatives à la préparation d'instituteurs ou d'institutrices aux examens de professeur ou de régente d'école normale; indemnités aux professeurs chargés de diriger les études	6,000 •	
56	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de construction, de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types; frais d'écritures et d'impressions relatifs à l'exécution des lois allouant des crédits spéciaux pour l'organisation matérielle de l'enseignement primaire.	150,000 •	
57	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes. — Subsides en faveur de l'enseignement des filles dans les écoles primaires à programme développé et soumises au régime légal. — Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir, le cas échéant, le déficit du budget de l'école d'application	9,953,400 •	
58	Traitements des instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades.	150,000 •	
59	Indemnités aux membres du personnel enseignant pour conférences ou cours donnés à leurs collègues; dépenses diverses de ces cours ou conférences	10,000 "	
60	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes et des crèches soumises au régime légal; subsides aux communes. — Service annuel ordinaire des cours d'adultes; subsides aux communes. — Frais de concours entre les écoles d'adultes; récompense aux élèves qui se distinguent dans ces concours	1,785,000 •	
61	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements, souscriptions, subsides aux auteurs; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. — Bibliothèques des conférences cantonales et musées scolaires cantonaux : subsides, collections et appareils pour les conférences, meubles, frais d'impression des catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. — Missions dans l'intérêt de l'enseignement primaire.	85,000 •	
CHAPITRE V.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
62	Dépenses imprévues non libellées au Budget	6,000 •	6,000 •
	TOTAL DU TABLEAU VI (MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE) fr.	"	21,710,961 •

(46)

TABLEAU VII.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	342,250 »
2	— des fonctionnaires et employés	167,850 »	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Adminis- tration centrale	6,500 »	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service.	41,900 »	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauf- fage, éclairage, menues dépenses	75,000 »	
6	Honoraires des avocats du Département	30,000 »	
CHAPITRE II.			
CHEMINS DE FER.			
SECTION 1 ^{re} . — Services communs.			
7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	555,515 »	
8	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	177,400 »	
9	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services	1,000,000 »	
10	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration	40,000 »	
11	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.	52,000 »	
12	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales	6,000 »	
SECTION 2. — Voies et travaux.			
13	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,440,540 »	
14	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	9,687,900 »	
15	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	5,492,256 »	
16	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux	2,072,795 »	
A REPORTER. fr.		=	342,250 »

VII. — MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	"	342,250 .
	SECTION 3. — Traction et matériel.		
17	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,496,870 "	
18	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	11,152,500 "	
19	Primes d'économie et de régularité.	547,800 "	
20	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	6,202,000 "	
21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	14,511,200 "	74,871,751 .
	SECTION 4. — Transports.		
22	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	9,025,500 "	
23	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux	5,997,875 "	
24	Primes pour encourager la marche régulière des convois	590,000 "	
25	Frais d'exploitation	2,121,000 "	
26	Camionnage	1,800,000 "	
27	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	650,000 "	
28	Redevances aux compagnies	50,000 "	
	SECTION 5. — Perception des recettes et contrôles.		
29	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,684,770 "	
30	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois (Les crédits portés aux articles 7, 13, 17, 22 et 29 pourront être remis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	82,120 "	
	CHAPITRE III.		
	POSTES ET TÉLÉGRAPHES.		
	SECTION 1^{re}. — Services communs.		
31	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	93,104 "	
32	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	98,650 "	
33	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc	171,422 "	
	A REPORTER. fr.		75,213,981 .

VII. — MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	75,213,981 •
	SECTION 2. — Postes.		
34	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	3,224,505 •	12,839,547 •
35	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	3,774,379 •	
36	Transport des dépêches	550,740 •	
37	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employées, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (<i>Crédit non limitatif</i>)	715,000 •	
38	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste. (<i>Crédit non limitatif</i>)	10,000 •	
39	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	740,820 •	
40	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du bureau international de Berne.	5,250 •	
	SECTION 3. — Télégraphes.		
41	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	2,031,856 •	3,768,983 •
42	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.	1,069,270 •	
45	Entretien	574,351 •	
44	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne. (Les crédits portés aux articles 31, 34 et 41 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	2,000 •	
	CHAPITRE IV.		
	MARINE.		
45	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	862,386 •	3,768,983 •
46	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés.	186,540 •	
47	Remises. (<i>Crédit non limitatif</i>).	1,400,000 •	
48	Subsidés.	240,155 •	
49	Traction et matériel	1,079,904 •	
	CHAPITRE V.		
	COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.		
50	Jetons de présence des membres et frais accessoires	5,000 •	5,000 •
	A REPORTER. . . . fr.	•	91,827,313 •

VII. — MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . fr.	•	92,827,515 •
	CHAPITRE VI.		
51	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité	67,000 •	67,00 •
	CHAPITRE VII.		
52	Pensions : premier terme	22,200 •	22,200 •
	CHAPITRE VIII.		
55	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés	20,325 •	20,325 •
	CHAPITRE IX.		
54	Dépenses imprévues non libellées au Budget	15,750 •	15,750 •
	TOTAL DU TABLEAU VII (MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS). . . . fr.	•	91,061,588 •

TABLEAU VIII.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	503,000 »
2	— des fonctionnaires et employés civils	200,000 »	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	16,000 »	
4	Matériel	65,000 »	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire (Y compris 150,000 francs en charges extraordinaires et temporaires.)	200,000 »	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	887,500 »	1,414,900 »
7	— — des provinces et des places	269,100 »	
8	— du service de l'intendance	258,300 »	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	507,500 »	1,217,300 »
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	709,800 »	
11	Service pharmaceutique	200,000 »	
CHAPITRE IV.			
SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	14,477,800 »	25,590,400 »
13	— — de la cavalerie	5,784,400 »	
14	— — de l'artillerie	5,323,200 »	
15	— — du génie	1,316,100 »	
16	— — du bataillon d'administration	678,900 »	
Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme comptent, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.			
A REPORTER fr.			28,724,600 »

VIII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	"	28,724,000 "
	CHAPITRE V.		
	ACADÉMIE MILITAIRE.		
17	Personnel de l'École militaire et de l'École de guerre	232,100 "	277,000 "
18	Dépenses d'administration	44,900 "	
	CHAPITRE VI.		
	ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.		
19	Traitement du personnel des établissements	66,575 "	1,368,825 "
20	Matériel de l'artillerie	1,302,450 "	
	CHAPITRE VII.		
	MATÉRIEL DU GÉNIE.		
21	Matériel du génie	1,470,000 "	1,470,000 "
	CHAPITRE VIII.		
	PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.		
22	Pain et viande	7,321,700 "	13,888,500 "
23	Fourrages en nature	4,461,900 "	
24	Casernement des hommes	767,000 "	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	105,000 "	
26	Frais de route et de séjour	150,000 "	
27	Transports généraux	100,000 "	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde	170,000 "	
29	Remonte	832,700 "	
	CHAPITRE IX.		
	TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.		
30	Traitements divers et honoraires.	145,000 "	165,000 "
31	Frais de représentation.	20,000 "	
	A REPORTER. fr.	"	45,895,725 "

VIII. — MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . fr.	»	45,803,725 »
	CHAPITRE X. PENSIONS ET SECOURS.		
32	Pensions et secours	155,000 »	155,000 »
	CHAPITRE XI. DÉPENSES IMPRÉVUES.		
33	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	15,075 »	15,075 »
	TOTAL DU TABLEAU VIII (MINISTÈRE DE LA GUERRE). fr.	»	46,063,800 »

TABLEAU IX.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

SERVICE DE LA GENDARMERIE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
1	Gendarmerie (Y compris 2,900 francs en charges extraordinaires et temporaires).	3,490,000 •	3,490,000 •

TABLEAU X.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 .	1,587,750 .
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés détachés des provinces à l'administration centrale. — Traitements de disponibilité . .	928,150 "	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	75,000 "	
4	Frais de tournées.	7,000 "	
5	Matériel.	152,500 "	
6	Magasin général des papiers	172,000 "	
7	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie	4,200 .	
8	Service de la monnaie	12,100 .	
9	Documents statistiques	18,000 .	
CHAPITRE II.			
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
10	Traitements des agents du Trésor	166,500 .	212,700 .
11	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	46,400 .	
CHAPITRE III.			
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.			
12	Surveillance générale. Traitements.	471,550 .	11,575,405 .
13	Service de la conservation du cadastre. Traitements	708,600 .	
14	— des contributions directes, des accises } Traitements fixes	2,127,500 .	
15	et de la comptabilité. } Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif)	2,265,000 .	
16	— des douanes et de la recherche maritime	4,808,925 .	
17	— des essais des ouvrages d'or et d'argent	12,800 .	
18	Suppléments de traitement.	260,225 .	
19	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	72,000 .	
20	Frais de bureau et de tournées	94,580 .	
21	Indemnités, primes et dépenses diverses	548,200 .	
22	Police douanière	5,000 .	
23	Matériel.	201,425 .	
A REPORTER. . . . fr.		.	15,175,855 .

X. — MINISTÈRE DES FINANCES.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	13,175,855 •
	CHAPITRE IV.		
	ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.		
24	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	495,650 •	2,633,160 •
25	Frais de bureau et dépenses diverses	48,500 •	
26	Traitements du personnel du domaine	118,930 •	
27	— — forestier	407,680 •	
28	Remises des receveurs. — Frais de perception (<i>crédit non limitatif</i>).	1,350,000 •	
29	— des greffiers (<i>crédit non limitatif</i>)	75,000 •	
30	Matériel.	12,100 •	
31	Dépenses du domaine	120,000 •	
32	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'État	26,000 •	42,000 •
33	Intérêts moratoires en matières diverses (<i>crédit non limitatif</i>).	1,500 •	
	CHAPITRE V.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
34	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	28,000 •	42,000 •
35	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	14,000 •	
	CHAPITRE VI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
36	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 •	5,000 •
	TOTAL DU TABLEAU X (MINISTÈRE DES FINANCES). . . fr.	•	15,856,015 •

TABLEAU XI.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
NON-VALEURS.			
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière	200,000 .	654,000 .
2	— — personnelle	300,000 .	
3	— sur le droit de patente.	150,000 .	
4	— sur les redevances des mines.	15,000 .	
5	Frais de poursuites irrecevables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 .	
CHAPITRE II.			
REMBOURSEMENTS.			
6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 .	1,032,500 .
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers	520,000 .	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget. — Remboursements divers	1,000 .	
9	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	1,500 .	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	220,000 .	
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 .	1,686,500 .
TOTAL DU TABLEAU XI (VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS). fr. . .		.	

TABLEAU XII.
RÉCAPITULATION DES DÉPENSES ORDINAIRES
DE L'EXERCICE 1885.

Tableaux.	DÉSIGNATION	MONTANT
	DES DÉPARTEMENTS ET SERVICES.	DES TABLEAUX.
I.	Dette publique	104,001,559 »
II.	Dotations.	4,748,075 »
III.	Ministère de la Justice.	15,488,211 »
IV.	— des Affaires Étrangères	2,563,210 »
V.	— de l'Intérieur	22,535,155 »
VI.	— de l'Instruction publique	21,710,961 »
VII.	— des Travaux publics.	91,961,588 »
VIII.	— de la Guerre.	46,063,800 »
IX.	Gendarmerie.	5,490,000 »
X.	Ministère des Finances	15,856,015 »
XI.	Non-Valeurs et Remboursements	1,686,500 »
	TOTAL GÉNÉRAL (TABLEAU XII).fr.	320,005,674 »

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

TITRE I.

RECETTES ORDINAIRES.

TABLEAU XIII.

DÉSIGNATION ET ÉVALUATION DES PRODUITS A RECOURER.

TABLEAU XIII.

VOIES ET MOYENS DE L'EXERCICE 1885.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des prévisions de recettes par article.	TOTAL.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	CHAPITRE I ^{er} . IMPOTS. IMPÔTS DIRECTS.				
	1	Contribution foncière.	25,420,400 »	40,459,400 »	
	2	Contribution personnelle {	Principal (y compris 5 millions pour la valeur locative).		15,280,570 »
			15 centimes additionnels ordinaires sur le principal.		2,293,450 »
			20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative.		1,000,000 »
			Frais d'expertise		40,000 »
	3	Droit de patente	7,058,000 »		
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportion- nelle).	Principal		265,200 »
			25 centimes additionnels		65,800 »
	DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.				
	5	Douanes	Droits d'entrée.	(1) 26,507,000 »	67,121,800 »
	6	Accises	a. Vins étrangers	(2) 2,928,900 »	
			b. Eaux-de-vie indigènes.	(3) 25,048,000 »	
			c. Bières.	(4) 9,124,700 »	
			d. Vinaigres.	(5) 7,800 »	
			e. Sucres de canne et de betterave.	(6) 5,650,400 »	
			f. Glucoses et autres sucres non cristallisables.	203,000 »	
			g. Tabacs indigènes	1,200,000 »	
	7	Recettes di- verses	a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent.	12,000 »	
			b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyer de bâtiments, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.	350,000 »	
	A REPORTER. fr.			116,561,200 »	

(1) Déduction faite de 75 p. c. de la recette probable sur les cafés, soit 2,325,000 francs; de 35 p. c. du produit des droits d'entrée sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, soit 215,000 francs; de 30 009 p. c. du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 408,000 francs, et de 35 p. c. du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 1,085,000 francs; ensemble une somme de 4,063,000 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.

(2) Déduction faite de 35 p. c. du produit probable, soit 1,577,100 francs.

(3) Id. 30.009 p. c. id. 9,892,000 francs.

(4) Id. 35 p. c. id. 4,913,300 francs.

(5) Id. id. id. 4,200 francs.

(6) Id. id. id. 1,965,600 francs.

XIII. — VOIES ET MOYENS.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des prévisions de recettes par article.	TOTAL.
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	ENREGISTREMENT, ETC.		REPORT. . . . fr.	116,561,200 »
	8	Enregistrement	22,300,000 »	
	9	Greffe.	460,000 »	
	10	Hypothèques.	3,700,000 »	
	11	a. Successions et mutations par décès. . fr. 15,700,000 »	19,000,000 »	53,570,000 »
		b. Droit de mutation en ligne directe. . . 3,000,000 »		
		c. Droits dus par les époux survivants . . . 340,000 »		
	12	Timbre.	6,040,000 »	
	13	Id. des polices d'assurances	900,000 »	
	14	Naturalisations	20,000 »	
	15	Amendes en matière d'impôts	450,000 »	
	16	id. de condamnations en matières diverses	700,000 »	
	TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}			170,151,200 »
	CHAPITRE II.			
	PÉAGES.			
	ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	17	Rivières et canaux	1,600,000 »
18		Routes appartenant à l'État	5,000 »	
19		Chemin de fer	122,500,000 »	
20		Télégraphes électriques	3,000,000 »	
TRAVAUX PUBLICS.	21	a. Taxes des correspondances en général fr. 7,837,150 »	(1) 8,707,150 »	136,692,150 »
		b. — sur les mandats-postes 300,000 »		
		c. — sur les abonnements 55,000 »		
		d. — sur les effets de commerce 315,000 »		
22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	550,000 »		
23	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre.	30,000 »		
TRÉSORERIE GÉN., ETC.	24	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	300,000 »	
A REPORTER.			fr.	306,823,350 »

(1) Le produit brut des postes est évalué à 14,400,000 francs, comprenant une recette de 515,000 francs du chef des taxes d'encaissement et de présentation à l'acceptation des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 p. c. dévolue au fonds communal s'établit donc sur 13,885,000 francs, et s'élève ainsi à 5,692,850 francs.

XIII. — VOIES ET MOYENS.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des prévisions de recettes par article.	TOTAL.
		CHAPITRE III.	REPORT . . . fr.	306,823,350 »
		CAPITAUX ET REVENUS.		
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	25	Domaines (valeurs capitales)	600,000 »	
	26	Forêts.	840,000 »	
	27	Dépenses du chemin de fer	170,000 »	
	28	Établissements et services régis par l'État	135,000 »	
	29	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	450,000 »	
	30	Revenus des domaines	760,000 »	
TRAVAUX PUBLICS PRISONS.	31	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	140,000 »	
	32	Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets)	93,000 »	
	33	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.	3,000,000 »	
	34	— des actes des commissariats maritimes	110,000 »	11,505,000 »
	35	— des droits de chancellerie	7,000 »	
	36	— des droits de pilotage	2,000,000 »	
	37	— des droits de fanal.	750,000 »	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	38	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868).	90,000 »	
	39	— des écoles agricoles	210,000 »	
	40	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,400,000 »	
	41	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	500,000 »	
	42	Bonification d'un quart pour cent, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872. — Art. 1 ^{er} , n° 4.)	250,000 »	
		CHAPITRE IV.		
		REMBOURSEMENTS.		
CONTRIBU- TIONS DIRECTES, ETC.	43	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	430,000 »	
	44	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	120,000 »	
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	45	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comp- tables	18,000 »	
	46	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	500,000 »	
PRISONS	47	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	253,400 »	
	48	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	21,500 »	
		A REPORTER. fr.		318,328,350 »

XIII. — VOIES ET MOYENS.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant	TOTAL.
			des prévisions de recettes par article.	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.			REPORT . . fr.	318,328,330 .
	49	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	40,000 .	
	50	Recettes diverses et accidentelles	800,000 .	
	51	Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées	19,567 .	3,337,040 .
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360 .	
	53	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	10,300 .	
	54	Recette du chef d'ordonnances prescrites.	25,000 .	
	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie . . .	175,000 .	
	56	Quote-part d'annuités du chef de rachats de chemins de fer, dues au Trésor en exécution de l'article 37 de la convention. (Loi du 1/26 juin 1877).	246,453 .	
	57	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876)	876,760 .	
TOTAL DU TABLEAU XIII (VOIES ET MOYENS).			fr.	321,865,390 .

(64)

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

TITRE II.

DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

TABLEAU XIV.

**RÉPARTITION DES DÉPENSES ENTRE LES DÉPARTEMENTS
ET SERVICES.**

(66)

TABLEAU XIV.

DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	MONTANT des CREDITS.	TOTAL par SERVICE.
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.		
1	Musée commercial. — Complément des frais de premier établissement	50,000 »	50,000 »
	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.		
	ANCIENS SERVICES.		
2	Avances aux communes pour construction et ameublement de maisons d'école.	160,000 »	
3	Continuation de l'armement de la garde civique	900,000 »	
		1,060,000 »	
	Routes et bâtiments civils.		
4	Construction de routes, raccordements de routes aux stations (engagements pris envers les communes antérieurement à 1881), construction de ponts, rachat de ponts concédés	1,200,000 »	
5	Hôtel du gouvernement provincial à Bruges	100,000 »	
6	Observatoire royal de Bruxelles	100,000 »	
7	Locaux pour l'enseignement normal primaire	1,000,000 »	
8	Palais des Beaux-Arts	50,000 »	
9	Reconstruction du Palais de la Nation.	1,000,000 »	
10	Bureau principal des Postes et télégraphes à Bruxelles	700,000 »	
11	Transfert du Musée d'histoire naturelle	200,000 »	
12	Isolement des bâtiments des Musées royaux de peinture et de sculpture en vue d'écarter les dangers d'incendie.	250,000 »	
13	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial du Brabant	100,000 »	
		4,700,000 »	
	Travaux hydrauliques.		
14	Meuse — Expropriations. — Travaux	1,700,000 »	
15	Ourthe. — Expropriations. — Travaux	70,000 »	
16	Canaux de Liège à Anvers. — Expropriations et travaux	40,000 »	
17	Canaux houillers, expropriations et travaux.	4,000,000 »	
18	Escaut. — Expropriations et travaux	1,700,000 »	
19	Matériel pour le relèvement des navires sombrés	540,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	7,850,000 »	50,000 »

XIV. — DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	MONTANT des CRÉDITS.	TOTAL par SERVICE.
	Report. fr.	7,850,000 »	30,000 »
20	Haine. — Expropriations et travaux	50,000 »	
21	Lys. " "	90,000 »	
22	Canal de la Lys à l'Yperlée. — Travaux et expropriations	50,000 »	
23	Canal de Nieupoort à Dunkerque. — Travaux et expropriations	250,000 »	22,410,250 »
24	Canal de Selzaete à la mer du Nord. — Expropriations et travaux	70,000 »	
25	Canal de Gand à Terneuzen. — Travaux et expropriations	1,700,000 »	
26	Rupel. — Travaux et expropriations	140,000 »	
27	Senne et Dyle. — Travaux et expropriations	400,000 »	
28	Port d'Ostende — Agrandissement du bassin des pêcheurs	400,000 »	
		11,000,000 »	
	Chemins de fer en construction.		
29	Lignes de la convention-loi des 1/26 juin 1877	1,659,250 »	
30	Lignes de la convention-loi des 31 janvier-15 mars 1875 et travaux faisant l'objet de la loi du 31 décembre 1883 portant autorisation pour le Gouvernement de régler avec la Société anonyme de construction le compte de la ligne de Bastogne à Gouvy et de lui confier les travaux supplémentaires à cette ligne	2,500,000 »	
31	Ceinture de Bruxelles	1,000,000 »	
32	Wavre à Jodogne, par Gastuche	500,000 »	
		5,659,250 »	
	MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.		
33	Enseignement supérieur. — Construction et amélioration des locaux des Universités	325,000 »	
34	— moyen. — Construction d'Athénées et d'écoles moyennes et acquisition du mobilier	1,200,000 »	
35	Enseignement primaire. — Construction et ameublement de locaux d'écoles primaires	1,100,000 »	2,724,000 »
36	Universités de Liège. — Appareils et collections pour les cours pratiques.	49,000 »	
37	Ameublement des écoles et sections normales primaires	50,000 »	
	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.		
38	Chemins de fer. — Voies et travaux	8,500,000 »	
39	— Traction et matériel.	4,000,000 »	
40	Postes. — Construction de bâtiments pour bureaux	250,000 »	
41	Télégraphes. — Construction de locaux et de lignes télégraphiques et téléphoniques	100,000 »	14,811,500 »
42	Marine. — Matériel divers	761,500 »	
43	— Construction d'un paquebot pour la ligne d'Ostende à Douvres.	1,200,000 »	
	A REPORTER. fr.		39,984,750 »

XIV. — DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	MONTANT des crédits.	TOTAL par service.
	REPORT. fr.		39,984,750 »
	MINISTÈRE DE LA GUERRE.		
44	Remplacement des forts intérieurs de la citadelle du Nord	» »	
45	Amélioration du casernement	2,000,000 »	
46	Construction du fort de Rupelmonde	1,050,000 »	
47	Complément et amélioration de l'artillerie	700,000 »	
48	Amélioration des armes portatives. Voitures à bagages, etc.	100,000 »	4,750,000 »
49	Armement des forts de Merxem, Zwynndrecht, Gruybeke, Waelhem, Lierre, Rupelmonde	150,000 »	
50	Construction du fort de Schooten et d'une des redoutes à Duffel	400,000 »	
51	— de la caserne à l'épreuve du fort de Waelhem	550,000 »	
	MINISTÈRE DES FINANCES.		
52	Appropriation des terrains des places fortes démantelées	200,000 »	
53	Domaine de Tervueren	40,000 »	240,000 »
	TOTAL DU TABLEAU XIV (DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES) fr.		44,974,750 »

(70)

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

TITRE III.

DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES.

TABLEAU XV.

PRÉVISIONS DES RECETTES ET DES DÉPENSES.



TABLEAU XV.

DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS DES RECETTES et des dépenses.	TOTAL par CHAPITRE.
	CHAPITRE I. — SUBSIDES. — PARTS CONTRIBUTIVES DE TIERS DANS LA DÉPENSE DE TRAVAUX PUBLICS.		
1	Subsides offerts à l'État pour construction de routes	100,000 "	2,130,000 "
2	Subsides pour travaux d'utilité publique	1,000,000 "	
3	Part d'intervention des provinces, des communes et des particuliers intéressés dans la dépense de travaux d'amélioration du régime de l'Yser	30,000 "	
4	Fonds provenant de l'intervention de tiers dans les dépenses de premier établisse- ment, d'extension ou de parachèvement des chemins de fer	1,000,000 "	
	CHAPITRE II. — FONDS DE EMPLOI.		
	<i>Fonds de emploi provenant soit de la vente ou de la cession de vieux maté- riaux et d'objets hors d'usage, soit du remboursement d'avances budgé- taires concernant les services suivants :</i>		
	Ministère de l'Intérieur.		
5	Service de l'atelier de photographie de l'administration des ponts et chaussées . .	16,000 "	4,958,900 "
	Ministère des Travaux publics.		
	A. — Chemin de fer.		
6	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	3,500,000 "	
7	Service des voies et travaux, non compris les objets dénommés à l'article précé- dent	100,000 "	
8	Service de la traction et du matériel	500,000 "	
9	Service des transports	50,000 "	
10	Services en général	67,000 "	
11	Versements ayant une affectation spéciale ou concernant plusieurs services . .	400,000 "	
	B. — Postes et télégraphes.		
12	1° Service des postes 12,900 "	47,900 "	
	2° Service des télégraphes 35,000 "		
	C. — Marine.		
13	Service de la traction et du matériel	20,000 "	7,088,900 "
	A REPORTER	6,830,900 "	

XV. — DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS DES RECETTES et des DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
	REPORT	6,830,900 »	7,088,900 »
	Ministère de la Guerre.		
14	Service des établissements de fabrication de l'artillerie	20,000 »	1,230,000 »
15	Service de l'institut cartographique militaire	15,000 »	
16	Service des objets de couchage de l'État	5,000 »	
17	Service de la pharmacie centrale de l'armée.	18,000 »	
18	Service de la remonte spéciale des officiers.	200,000 »	
	CHAPITRE III. — SERVICES DIVERS.		
19	Cautionnements des entrepreneurs défaillants.	10,000 »	1,230,000 »
20	Remboursement de prêts faits aux provinces et aux communes pour construction et ameublement de maisons d'écoles. (Loi du 14 août 1873).	900,000 »	
21	Part revenant à l'État dans le produit net du bassin de batelage et du quai du Sud à Anvers.	300,000 »	
22	Frais d'administration de la masse d'habillement du Département des Travaux publics	20,000 »	
	TOTAL DU TABLEAU XV (DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES).fr.	8,318,900 »	8,318,900 »

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

TITRE IV.

RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.

TABLEAU XVI.

[PRÉVISIONS DES RECETTES ET DES DÉPENSES.



(26)

TABLEAU XVI.

RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.

N ^o DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions DES RECETTES et DES DÉPENSES.	Total par CHAPITRE.
CHAPITRE PREMIER.			
Fonds de tiers déposés au Trésor, et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des Finances.			
1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor, par les comptables de l'État, les receveurs communaux et les receveurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc.	4,800,000 "	
2	Cautionnements versés en numéraire par les entrepreneurs, adjudicataires, concessionnaires de travaux publics, et par les agents commerciaux.	2,100,000 "	
3	Fonds spécial créé en vertu de l'article 37 de la convention du 1 ^{er} juin 1877	40,000 "	
4	Fonds provinciaux.	Versements faits directement dans la caisse de l'État.	1,200,000 "
		Impôts recouvrés par les comptables de l'administration des contributions directes, douanes et accises, déduction faite des frais de perception	10,000,000 "
		Revenus recouvrés par les comptables de l'administration de l'enregistrement et des domaines, déduction faite des frais de perception	500,000 "
5	Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860	28,055,000 "	
6	Réserve du fonds communal	578,000 "	
7	Fonds locaux. — Versements faits par les communes pour être affectés, par l'autorité provinciale, à des dépenses locales	350,000 "	
8	Dépôts effectués chez les receveurs des contributions directes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne	600,000 "	
9	Dépôts effectués chez les percepteurs des postes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne	27,000,000 "	
10	Caisse de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865	50,000 "	
11	Caisse des veuves et orphelins du Département des Finances	1,200,000 "	
12	— — — des Travaux publics	1,000,000 "	432,420,000 "
13	— — — de l'Intérieur	250,000 "	
14	— — — des Affaires Étrangères	100,000 "	
15	— — — de la Justice	150,000 "	
16	— — — des professeurs, fonctionnaires et employés de l'ordre administratif et enseignant du Département de l'Instruction publique	250,000 "	
17	— — — des professeurs et instituteurs communaux	550,000 "	
18	— — — de l'ordre judiciaire	380,000 "	
19	— — — des officiers de l'armée.	1,000,000 "	
20	Caisse de prévoyance des pilotes et autres agents de la marine.	100,000 "	
21	Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux.	250,000 "	
22	Masse d'habillement des employés du Département des Travaux publics	700,000 "	
23	Caisse de remplacement par le Département de la Guerre	2,700,000 "	
24	Caisse de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer	900,000 "	
25	Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer de l'État pour compte du service de la marine, des sociétés concessionnaires et des administrations étrangères avec lesquelles elle est en relation.	9,000,000 "	
26	Recettes effectuées par l'administration des postes et télégraphes pour le compte des administrations postales étrangères et des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation.	5,700,000 "	
27	Fonds pour l'encouragement du service militaire	17,000 "	
28	Fonds de toute autre nature versés dans les caisses du Trésor public, pour le compte de tiers.	100,000 "	
29	Encaissement des effets de commerce par la poste	535,000,000 "	
À REPORTER			432,420,000 "

XVI. — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions	Total
		DES RECETTES et DES DÉPENSES.	par CHAPITRE.
	REPORT.	fr.	452,420,000 »
	CHAPITRE II.		
	<i>Fonds de tiers déposés au Trésor, et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette.</i>		
	Administration des contributions directes, douanes et accises.		
30	Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises (caisse du contentieux)	300,000 »	
31	Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies, confiscations et préemptions	175,000 »	
32	Impôts et produits recouvrés au profit des communes	14,200,000 »	
33	Masse d'habillement et d'équipement de la douane	170,000 »	
34	Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus	800,000 »	
35	Travaux d'irrigation dans la Campine	2,000 »	
36	Frais payés aux commissaires spéciaux (art. 88 de la loi communale).	6,000 »	
	Administration de l'enregistrement et des domaines.		
37	Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie	380,000 »	
38	Amendes et frais de justice en matière forestière	19,800 »	
39	Consignations de toute nature	17,800,000 »	
	Administrations des chemins de fer, postes et télégraphes.		
40	Encaissement et paiement pour le compte de tiers du chef de transport de marchandises	9,000,000 »	
41	Prix de transport afférent au parcours en dehors des limites des chemins de fer, dans l'intérieur du pays (ports au delà)	260,000 »	
42	Encaissement et paiement de quittances pour compte de tiers	50,000,000 »	255,921,800 »
43	Articles d'argent confiés à la poste et rendus payables sur mandats et bons de poste	150,000,000 »	
44	Abonnements pris aux journaux et payés aux éditeurs	2,500,000 »	
45	Encaissement et paiement de coupons	8,000,000 »	
	Ministère de la Justice.		
46	Masse des détenus (administration des prisons)	215,000 »	
	Ministère des Travaux publics.		
47	Remboursement des droits de pilotage à l'Administration néerlandaise	20,000 »	
48	Remboursement à la ville d'Ostende de la moitié du droit de passage aux écluses (arrêté royal du 10 juin 1822).	8,000 »	
	Ministère de l'Intérieur.		
49	Pensions payées par les élèves de l'institut agricole de l'État	30,000 »	
50	Pensions payées par les élèves de l'école de médecine vétérinaire de l'État	55,000 »	
51	Produit du Jardin Botanique	1,000 »	
	TOTAL DU TABLEAU XVI (RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE).	fr.	666,341,800 »

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

SERVICE ORDINAIRE.

TABLEAUX, NOTES ET ANNEXES A L'APPUI DES PRÉVISIONS DE DÉPENSE
ET DES ÉVALUATIONS DE RECETTE.

(80)

Les prévisions de dépense et les évaluations de recette inscrites dans le projet de loi portant fixation du Budget général de 1885 sont expliquées et motivées par les développements qui vont suivre.

En ce qui concerne les dépenses, un premier tableau général présente, par ministère et par service, la comparaison des crédits votés pour 1884 avec ceux qui sont proposés pour 1885, et fait ressortir les différences qui existent entre eux.

Ce premier tableau est ensuite décomposé et détaillé dans une série de tableaux spéciaux pour chaque département ou service.

Ceux-ci font connaître, par article, les différences en plus ou en moins existant entre les propositions budgétaires de 1885 et les crédits votés pour 1884. Chacun d'eux est suivi de notes explicatives qui exposent les motifs des augmentations et des réductions de dépense proposées.

Relativement aux voies et moyens, les développements se composent d'un état et d'une note explicative.

L'état présente, par branche de revenu et par article :

1° Les recettes effectuées pendant les exercices 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883, et la moyenne annuelle résultant de cette période quinquennale ;

2° Les prévisions adoptées pour les recettes de l'exercice 1884 comparées à celles qui sont proposées pour 1885, ainsi que les différences qui existent entre les premières et les secondes.

La note qui suit ce tableau expose les causes des différences et fait connaître les bases d'après lesquelles les évaluations des voies et moyens de 1885 ont été établies.

BUDGET DE L'EXERCICE 1885.

DÉVELOPPEMENTS DES TABLEAUX I A XI.

(DÉPENSES ORDINAIRES.)

(84)

ÉTAT COMPARATIF

DES CRÉDITS DEMANDÉS POUR LES EXERCICES 1884 ET 1885.

(DÉPENSES ORDINAIRES.)

Tableaux.	MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour 1885.	CRÉDITS votés pour 1884.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1885.	
				En PLUS	En MOINS.
II.	Dette publique	104,001,559	100,505,272 71	5,496,286 29	"
III.	Dotations	4,748,675	4,806,240	"	57,565 "
IV.	Ministère de la Justice	15,488,211	15,524,861	"	36,650 "
V.	Id. des Affaires Étrangères	2,363,210	2,363,460	"	250 "
VI.	Id. de l'Intérieur	22,535,155	23,627,011	"	1,091,856 "
VII.	Id. de l'Instruction publique	21,710,961	22,021,977	"	311,016 "
VIII.	Id. des Travaux publics	91,961,588	90,859,680	1,101,908	"
IX.	Id. de la Guerre	46,065,800	46,075,800	"	10,000 "
X.	Gendarmerie	5,490,000	5,550,500	"	40,500 "
XI.	Ministère des Finances	15,856,015	15,874,440	"	18,425 "
XII.	Non-Valeurs et Remboursements	1,686,500	1,683,500	3,000	"
	TOTAUX . .	529,905,674	526,870,741 71	4,601,194 29	1,566,262 "
	AUGMENTATION POUR 1885.			3,054,932 29	

(86)